

# LE PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN.

## L'idée chemine...

Rien ne peut aboutir, réussir et persister qui ne soit populaire. C'est une vérité contre laquelle ne peuvent rien les volontés les plus fortes, et c'est la revanche, aussi, inconsciente peut-être, des peuples. Ils se laissent gouverner apparemment, mais imposent, lentement, sûrement, leurs désirs, ou repoussent ceux de leur dirigeants.

Et je viens d'apprendre, d'amis rentrant d'Europe, et à la lecture aussi de divers journaux, un petit fait qui me paraît à cet égard, très significatif. Il me cause grande joie, à moi.

Septembre! C'est, quatre-mer, le temps le meilleur et le plus doux du grand tourisme, et des luxueux repas de gens très fortunés. La saison bat son plein à Biarritz, tout autant que, sous un ciel gris-bleu au charme si prenant, aux bords encore fleuris du lac Léman.

Genève! Ville si française, de langue et de moeurs, hospitalière à tous, et discrète en ses accueils. Elle était triste un peu, jadis, aux temps déjà lointains d'avant-guerre, mais de si bon ton.

Les "jazz" n'y sévissaient point, et le cosmopolisme était choisi et de la meilleure qualité en ses calmes hôtels.

Elle a bien changé depuis tantôt dix ans. Genève, mais c'est maintenant, sinon le cœur, le cerveau, à tout le moins, du monde, hormis, du nouveau, la plus grande République.

On y parle, désormais, et officiellement, tous les langages humains, et même, bien qu'il fut peu commun jusqu'ici à l'humanité, celui de la raison.

Au hasard de ses rues, si élégantes en leur harmonieuse et sobre mesure, on croise tous les maîtres du monde, et beaucoup, aussi, des belles Madames qui leur font le plus brillant cortège, et plus douce la vie, en leurs heures de loisir.

Les touristes, je veux dire surtout ceux dont une culture sûre a affiné le goût, et même les goûts, ont toujours beaucoup aimé Genève, et je les en loue.

Jadis, ils y venaient tout seuls, et y restaient au moins quelques jours.

La vie, maintenant devenue une course rapide, ne semble plus permettre d'aussi précieux "farniente".

Les touristes sont conduits à Genève, comme ailleurs, en puissantes voitures munies d'un gros moteur et d'un guide averti. Plus besoin de savoir, à peine de penser, il faut, tout uniment, entendre un haut-parleur...

Dans sa tâche de paix, la Société des Nations est très utilement aidée par une oeuvre voisine, où l'on travaille infiniment et de la bonne façon.

"Le Bureau International du Travail" est, en vérité, le rouage principal, et vital, de la machine compliquée qui s'efforce à Genève, de maintenir sur terre une paix nouvelle.

Or, fait nouveau, tout nouveau en les annales du tourisme intégral et organisé, les grosses voitures où l'on pense en commun à la volonté du "speaker", s'arrêtent désormais, à la porte du Palais du Travail.

Les touristes descendant, et quinze minutes, — oui, le quart d'une heure, — sont consacrés à sa visite.

Mieux encore, des brochures, écrites en mille langues, leur sont distribuées qui disent les origines et le but, le fonctionnement, les résultats de l'oeuvre internationale où s'élaborent les règles du travail moderne et les plans de la Cité future.

Ce fait, ce simple fait ne représente rien de moins qu'une grande conquête à l'actif de l'Idée de Paix. Il traduit, pour tout ce qui s'y rapporte, un intérêt nouveau et sans cesse croissant.

C'est de la propagande, au bon sens du mot, — et de la meilleure.

Réjouissons-nous. L'idée chemine... C.-A. B.

## Le Credit Moral

Le crédit moral d'un homme dans les affaires est précieux. C'est pourquoi celui qui sait en apprécier la valeur inestimable prend tous les moyens possibles pour bien l'établir.

Le crédit moral d'un homme c'est son honnêteté à toute épreuve, c'est sa droiture invariable, c'est sa ponctualité.

Il n'est pas nécessaire d'être riche, d'avoir de forts montants d'argent en banque, de posséder de grandes propriétés pour jouir d'un bon crédit moral.

Il suffit de faire des affaires d'une façon honnête, de tenir ses engagements, d'être droit dans tout ce que l'on fait.

Vous nusez à votre crédit moral auprès de vos fournisseurs si vous faites des réclamations injustifiables.

Vous nusez à votre crédit moral si vous ne répondez pas aux lettres qui demandent une réponse.

Vous détruisez votre crédit moral, si vous négligez de faire honneur à votre signature.

Vous détruisez votre crédit moral si vous ne rencontrez pas en plein ou en partie, un billet que vous avez signé, ou une traite que vous avez acceptée.

Vous détruisez votre crédit moral si vous donnez des chèques sans fonds.

Vous détruisez votre crédit moral, si vous présentez un état mensonger de vos affaires pour obtenir du crédit ou des délais pour vos paiements.

Vous détruisez votre crédit moral, si vous spéculiez à la bourse ou

si vous placez des argents dans des obligations lorsque vos paiements chez vos fournisseurs sont en souffrance.

Vous détruisez votre crédit moral, si vous achetez une automobile de promenade au détriment de vos créanciers.

Vous détruisez votre crédit moral, si vous n'assurez suffisamment votre stock contre les pertes par le feu.

Vous détruisez votre crédit toutes les fois que vous commettez des actes contraires à l'honneur, à la droiture.

Et lorsque votre crédit moral sera détruit, vos fournisseurs vous serreront de près; il vous refuseront de vous avancer de la marchandise, votre assortiment deviendra incomplet, vous perdrez votre clientèle et vous tournerez une banqueroute.

Et vous auriez pu éviter ce désastre; vous auriez pu vous créer un bel avenir; vous auriez pu établir vos enfants, si seulement vous aviez eu, lorsque vous avez commencé à faire du commerce, la précaution de veiller comme sur la prunelle de votre oeil à établir solidement votre crédit moral.

Un homme qui jouit d'une bon crédit, qui connaît son affaire, qui achète avec prudence, qui cherche à se renseigner sur les divers marchés qui l'intéressent, est toujours assuré du succès.

La concurrence qui prévaut de nos jours demande une attention de tous les instants.

Nous supposons que vous êtes dans les affaires pour y rester, pour y faire votre vie. Pourquoi, alors, ne pas prendre les moyens de réussir. La satisfaction du sec-

crès procure non seulement la joie, mais à sa suite, vient le bien-être. Apprêtez un soin jaloux à votre crédit moral. Prenez la résolution, dès maintenant, de faire tout en votre pouvoir pour l'acquiescer.

Si vous suivez ce conseil, vous verrez, avant longtemps, vos affaires s'améliorer, vous constaterez l'attention que vous portent vos fournisseurs, vous vous apercevrez des avantages qu'ils vous offrent et vous apprécierez la valeur de votre crédit moral par les profits plus grands qu'il vous permettra de faire.

Le crédit moral, c'est la fortune, c'est un avoir que personne ne peut nous enlever et avec lequel on peut accomplir de grandes choses. — Les Affaires.

## Au Conseil municipal

Lundi, le seize septembre mil neuf cent vingt-neuf, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, à 8 h. p. m., sont présents: Monsieur le maire L.-J. Moreault, M.D., et messieurs les conseillers Alphonse Bellavance, Martin-J. Lepage, Joseph Desrosiers, Camille Bérubé et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le conseil reçoit les communications suivantes: Lettre de l'Hon. Ministre des Affaires municipales informant le conseil que le délai pour la vente des immeubles mentionnée dans la résolution du 9 septembre courant, est prolongé jusqu'au 1er novembre 1930.

Rapport de l'Inspecteur sanitaire municipal concernant l'inspection des boucheries de cette ville.

M. James-J. Jessop, avocat, présente une requête des commis de la ville de Rimouski demandant qu'un règlement soit voté pour la fermeture des magasins, les mardi et jeudi de chaque semaine. Cette requête appuyée par plusieurs marchands et un grand nombre de contribuables de la ville est recue et prise en considération par le conseil.

Il est ordonné et statué par règlement de ce conseil ce qui suit, savoir: 1.—Sujet aux exceptions ci-après mentionnées, tous les propriétaires, possesseurs ou occupants de magasin, et tous les commerçants et vendeurs quelconques devront, à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, fermer leurs magasins ou établissements de commerce, chaque soir, à sept heures, les mardi et jeudi de chaque semaine, et devront les laisser ainsi fermés jusqu'à cinq heures le lendemain matin de chacun des jours susdits.

2.—Il y aura cependant exception pour les jours précédant immédiatement les fêtes d'obligations, ainsi que pour les mardi et jeudi de la dernière quinzaine de décembre, alors que les magasins et autres établissements de commerce pourront rester ouverts au public le soir.

3.—Le présent règlement s'applique à tout genre et à toute catégorie de commerce à part les exceptions ci-après mentionnées.

4.—Les établissements munis d'une licence pour la vente des liquides pourront rester ouverts le soir comme par le passé, mais pendant les heures durant lesquelles les autres magasins seront fermés comme susdit, il ne pourra être vendu, dans ces établissements, que des articles de commerce qui peuvent être consommés sur place comme dans les restaurants, à l'exception des liquides, sucreries, pâtisseries, glaces et tabacs, lesquels pourront être emportés.

5.—Les pharmacies pourront aussi rester ouvertes le soir, les jours de fermeture ci-dessus mentionnés, mais ces jours-là durant les heures de fermeture, il ne pourra être vendu, dans les dites pharmacies, que des remèdes et médicaments, et gas autre chose.

6.—Le présent règlement ne s'applique pas aux garages d'automobiles, lesquels pourront rester ouverts comme auparavant.

7.—Les vendeurs de gazoline et d'huile ou graisse pour automobiles pourront aussi vendre et livrer ces articles les soirs de fermeture comme par le passé.

8.—Le présent règlement ne s'applique pas aux établissements où l'on ne vend que du tabac ou des objets généralement requis pour l'usage du tabac, tels que pipes, allumettes et autres articles de ce genre; non plus qu'aux endroits où l'on vend journaux.

9.—Le présent règlement ne rend pas obligatoire l'interruption d'une vente déjà commencée à l'heure de fermeture.

10.—Rien dans le présent règlement n'empêchera, pendant les heures de fermeture, la vente ou livraison d'effets requis dans le cas de mort, de maladie ou d'accidents.

11.—Toute infraction au présent règlement sera punie d'une amende n'excédant pas quarante piastres (\$40.00), et du paiement des frais, et, à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais, le délinquant sera emprisonné pour un terme n'excédant pas deux mois.

12.—Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

## L'EXPOSITION DE RIMOUSKI

L'Exposition Agricole du comté de Rimouski s'est terminée vendredi. Elle a remporté un succès marqué tant sur le côté financier que dans la sphère éducative. En effet près de 25,000 personnes sont venues visiter cette foire agricole vraiment intéressante et instructive. Les directeurs sont surtout satisfaits du succès remporté du point de vue strictement agricole. Les exhibits de tout genre y étaient en grand nombre et brillaient par l'excellence de leur beauté et de leur qualité. Cet immense succès a été rendu possible par la coopération reçue des exposants et des visiteurs. Aussi les éloges n'ont pas manqué au cours de cette Exposition de la part des représentants des gouvernements provincial et fédéral et des officiels qui vinrent visiter cette belle Exposition.

La population de Rimouski peut être fière non seulement de son Exposition mais encore des initiatives et des dévouements comme ceux qui ont rendu possible le grand succès enregistré au cours de cette semaine. Les directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Rimouski méritent de grandes félicitations. C'est avec des impulsions comme celles qu'ils savent donner à une Exposition que la cause Agricole avancera de progrès puisqu'elle est intimement liée à l'action des foires de cette sorte. Une mention honorable est due en particulier à l'intelligent et dévoué secrétaire de la Société d'Agriculture du comté de Rimouski M. Alfred Dubé, qui comme les années passées s'est dévoué sans compter et a été certain de la cheville ouvrière de l'immense succès remporté cette année par la onzième Exposition Régionale Agricole du comté de Rimouski. Il n'est pas étonnant que l'Exposition de Rimouski remporte chaque année des succès de plus en plus marqués sous la direction si habile d'un homme tel que M. Alfred Dubé. En effet M. Dubé est classé dès maintenant parmi les cultivateurs les plus progressifs de la Province de Québec. Il y a à peine quelques jours il décrochait haut la main la Médaille d'Or du Mérite Agricole dans le récent concours provincial. De plus on lui a accordé le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole. M. Dubé, certes, fait honneur non seulement à la classe agricole du comté de Rimouski qu'il représente si dignement mais encore à toute la population de Rimouski qui est fière de lui. L'Exposition de Rimouski a certainement été favorisée par la Providence au point de vue de la température car le temps s'est tenu au beau et a permis à une foule considérable de se tenir sur les terrains de l'Exposition durant les quatre jours de cette belle fête agricole. Le pavillon central a continuellement été rempli de visiteurs. Les exhibits y étaient en nombre et en beauté. Ils étaient si nombreux que le vaste pavillon était complètement occupé. Pas un coin n'est resté vacant. Nos braves cultivateurs semblent avoir été cette année sous le coup d'une plus grande émulation et désiraient certes faire de cette Exposition une des plus belles encore tenues dans la ville de Rimouski. Les fermiers étaient à leurs postes comme les années précédentes. Le Cercle des Fermiers de Rimouski et de St-Donat ont rivalisé de zèle et de travail pour installer des produits qui ont fait l'admiration de tous ceux qui

ont eu l'avantage de les visiter. Le Palais de l'Industrie donnait le plus beau coup d'oeil. Les maisons de commerce y ont fait certainement des installations magnifiques et dignes d'attirer l'attention des nombreux visiteurs qui défilaient continuellement devant leurs installations. Les troupeaux de tout genre étaient nombreux cette année et magnifiquement représentés. On a pu voir des montons de race qui auraient pu figurer avantageusement avec ceux exposés dans les différentes expositions de la Province de Québec. Quant à l'espèce bovine, elle était magnifiquement représentée par les races Ayrshire et Holstein. La région est justement celle où ces races se sont développées au cours de ces dernières années. Rimouski et ses alentours sont vraiment le berceau des races que nous venons de mentionner dans la province et c'est dire que le contingent des animaux de cette race a été considérable à l'Exposition qui vient de se terminer. La classe des chevaux si bien représentée appartenait pour la plupart aux races Belge, Percheronne, Canadienne et Clydesdales enregistrées. Ces chevaux de race étaient de sujets remarquables tant par la vigueur que par la beauté. Le pavillon de l'aviculture a été sans contredit l'un des plus intéressants. Les exhibits étaient particulièrement nombreux et remarquablement beaux. Les magnifiques produits horticoles attirèrent aussi l'attention de la foule. Cette année encore les longues tables débordaient des plus beaux produits maraichiers que l'on puisse voir bien que la saison soit peu avancée, au point de vue de la maturité des fruits et légumes. En un mot cette Exposition a remporté de toute façon un éclatant succès. Pour clôturer comme il convient cette belle Exposition il va sans dire qu'il faut qu'il y ait des discours car autrement la fête n'aurait pas été complète. En effet vers les 4 heures de l'après-midi l'immense foule se dirigea vers l'estrade où chaque année les orateurs haranguent la foule pour entendre des discours de la part des personnalités dont les noms suivent. Sur cette estrade avaient pris place, Dr L.-J. Moreault, président de l'Exposition, Rév. Pierre Lebel, curé de St-Donat et Médaille d'Argent, Alfred Dubé, secrétaire, Notaire Hébert, de Montmagny, l'Agronome Carignan, J.-A. Ste-Marie, directeur de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière. Tous les directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Rimouski et une foule d'autres dont les noms nous échappent. Le premier à porter la parole fut le Dr Moreault. Il déclara d'abord par offrir ses félicitations à la foule pour être venue si nombreuse à cette Exposition. Il souhaita la bienvenue aux visiteurs, entre autres à M. le notaire Hébert, président de la Société d'Agriculture du comté de Montmagny, ainsi qu'à l'Agronome du même comté M. Carignan. Puis se tournant vers M. Alfred Dubé, le nouveau décoré de la Médaille d'Or du Mérite Agricole, il le complimenta chaleureusement pour le brillant succès qu'il a remporté. Il déclara que c'est un succès bien mérité puisque c'est le résultat de plusieurs années de travail constant et intelligent. Il ajouta que M. Dubé fait l'honneur de la classe dont il est un des plus dignes représentants et que toute la région de Rimouski est fière de lui et orgueilleuse de ces succès. Il termina son discours en félicitant les heureux exposants et en souhaitant aux autres d'être les gagnants à la prochaine exposition. Le président de la Société d'Agriculture n'oublia pas non plus dans ses compliments le Rév. M. Pierre Lebel, curé de St-Donat, qui a décroché la Médaille d'Argent au cours du dernier concours agricole. Au Dr Moreault succéda M. le notaire Hébert. Il dit tout le plaisir qu'il éprouve d'être venu assister à l'Exposition de Rimouski. Il joint ses félicitations à celles du Dr Moreault à l'adresse de M. Dubé et du Rév. M. Lebel pour leur beau succès. Il déclara qu'il était juste que le clergé si dévoué aux intérêts agricoles soit à l'honneur quand il s'agit de concourir pour établir ceux qui sont réellement les plus méritants quand il s'agit de travaux agricoles. D'ailleurs, dit-il, le clergé a toujours été le fidèle ami du colon et du cultivateur. Il félicite les organisateurs de l'Exposition pour leur beau succès et les invite cordialement à aller visiter l'Exposition de Montmagny l'an prochain. Le Dr Moreault appela ensuite M. l'abbé Pierre Lebel à la tribune. M. le curé de St-Donat remercia sincèrement le Dr Moreault et le notaire Hébert

pour leurs bonnes félicitations à son endroit. Ce n'est pas, dit-il, pour la vaine gloire qu'il a concouru lors du récent concours agricole, c'était plutôt dans le but de stimuler les cultivateurs de sa paroisse en particulier, de la région en général. M. l'abbé Lebel termina ses remarques d'une façon très pratique en insistant sur l'amour de la terre et l'attachement au sol.

M. Alfred Dubé est alors appelé à prendre la parole. Il est bon de noter qu'il était à ses débuts comme orateur et qu'il a remporté de l'aveu de tous un très joli succès. Il remercia sincèrement les orateurs qui l'ont précédé de leurs compliments à son endroit. Il fit l'historique de l'exposition de Rimouski depuis son origine et termina par une jolie péroraison qui lui valut les acclamations de la foule.

M. J.-A. Ste-Marie, directeur de Ste-Anne de la Pocatière, à la demande du Dr Moreault, fut bien adresser quelques mots. Inutile de dire qu'il félicita lui aussi chaleureusement M. Dubé et M. l'abbé Lebel pour leurs éclatants succès. Il traite tout particulièrement de la culture de la pomme de terre et dit aux cultivateurs présents que s'ils veulent reprendre leur place sur le marché il leur faut suivre une méthode déterminée. Il faut mettre de beaux produits sur le marché et s'en tenir à la loi de la classification fédérale. M. Ste-Marie termina son intéressant discours en félicitant les organisateurs de l'Exposition de leurs succès et formula l'espoir de pouvoir venir à l'Exposition de Rimouski l'an prochain. Le dernier à porter la parole fut M. Carignan agronome du comté de Montmagny. Bien qu'il se dit pris à l'improviste, il se tira très bien d'affaire. Il complimenta à son tour M. Dubé et l'abbé Lebel. Il se dit enchanté d'avoir pu venir visiter l'Exposition de Rimouski cette année et dit que si rien ne l'empêchait il reviendrait l'an prochain même s'il n'était pas invité.

On voit par l'article 667 du code municipal que les conseils de comté doivent en septembre examiner tous les rôles d'évaluation faits dans les municipalités locales du comté constater si l'évaluation faite dans chacune de ces municipalités locales est proportionnée à celle faite dans les autres, et augmenter ou diminuer, s'il en est besoin, le montant de l'évaluation portée au rôle de chacune de ces municipalités, du pourcentage qui lui paraît nécessaire pour établir une juste proportion entre tous les rôles d'évaluation faits dans le comté.

Le conseil de comté ne peut pas touché aux évaluations individuelles d'une municipalité. Il ne peut qu'augmenter ou diminuer l'évaluation totale.

Il ne peut non plus en aucune manière réduire le chiffre total des rôles d'évaluation faits dans le comté.

Et voilà que disparaît le seul et unique prétendu intérêt que peut avoir une municipalité locale à violer la loi, à s'exposer à des procédures judiciaires en annulation du rôle d'évaluation, à évaluer à vingt-cinq, trente ou trente-cinq pour cent de la valeur réelle. Dans beaucoup de municipalités au refus de se conformer à la loi, dans l'espérance de payer dans les dépenses du comté une moindre part que celle qui devrait légitimement être payée.

Ce calcul est-il honnête? Est-il même oratique? Il faut répondre dans la négative aux deux questions.

Puisque le conseil de comté a le droit de modifier les rôles d'évaluation suivant ce que peut requérir la justice envers les différentes municipalités, quel intérêt peut-on avoir à persister à évaluer en bas de la valeur réelle, les immeubles de la municipalité locale?

Si tous les conseils pouvaient comprendre combien il est de leur intérêt comme corporation, combien il est de l'intérêt de la province, et même des contribuables individuellement, d'évaluer chaque immeuble suivant la loi à sa pleine valeur, ils n'hésiteraient pas un instant par leur maire, au conseil de comté à s'engager à évaluer les immeubles suivant la loi dans toutes les municipalités.

Si tous les conseils du comté doublaient leurs rôles d'évaluation, par exemple, ou augmentaient tous les rôles de 30 % ou 40%, tous les conseils seraient sur le même pied d'annanarant mais le comté serait deux fois plus riche, apparemment, ainsi que la province de Québec. Et ce ne serait que justice puisque nous sommes plus riches que nos rôles d'évaluation ne le démontrent.

Nous savons qu'il est trop tard pour prendre action en ce sens cette année, mais nous lançons l'Appel qui sera pris en considération et une autre année, elle sera mise pour produire des fruits.

Le Bulletin Municipal.

pour leurs bonnes félicitations à son endroit. Ce n'est pas, dit-il, pour la vaine gloire qu'il a concouru lors du récent concours agricole, c'était plutôt dans le but de stimuler les cultivateurs de sa paroisse en particulier, de la région en général. M. l'abbé Lebel termina ses remarques d'une façon très pratique en insistant sur l'amour de la terre et l'attachement au sol.

M. Alfred Dubé est alors appelé à prendre la parole. Il est bon de noter qu'il était à ses débuts comme orateur et qu'il a remporté de l'aveu de tous un très joli succès. Il remercia sincèrement les orateurs qui l'ont précédé de leurs compliments à son endroit. Il fit l'historique de l'exposition de Rimouski depuis son origine et termina par une jolie péroraison qui lui valut les acclamations de la foule.

M. J.-A. Ste-Marie, directeur de Ste-Anne de la Pocatière, à la demande du Dr Moreault, fut bien adresser quelques mots. Inutile de dire qu'il félicita lui aussi chaleureusement M. Dubé et M. l'abbé Lebel pour leurs éclatants succès. Il traite tout particulièrement de la culture de la pomme de terre et dit aux cultivateurs présents que s'ils veulent reprendre leur place sur le marché il leur faut suivre une méthode déterminée. Il faut mettre de beaux produits sur le marché et s'en tenir à la loi de la classification fédérale. M. Ste-Marie termina son intéressant discours en félicitant les organisateurs de l'Exposition de leurs succès et formula l'espoir de pouvoir venir à l'Exposition de Rimouski l'an prochain. Le dernier à porter la parole fut M. Carignan agronome du comté de Montmagny. Bien qu'il se dit pris à l'improviste, il se tira très bien d'affaire. Il complimenta à son tour M. Dubé et l'abbé Lebel. Il se dit enchanté d'avoir pu venir visiter l'Exposition de Rimouski cette année et dit que si rien ne l'empêchait il reviendrait l'an prochain même s'il n'était pas invité.

On voit par l'article 667 du code municipal que les conseils de comté doivent en septembre examiner tous les rôles d'évaluation faits dans les municipalités locales du comté constater si l'évaluation faite dans chacune de ces municipalités locales est proportionnée à celle faite dans les autres, et augmenter ou diminuer, s'il en est besoin, le montant de l'évaluation portée au rôle de chacune de ces municipalités, du pourcentage qui lui paraît nécessaire pour établir une juste proportion entre tous les rôles d'évaluation faits dans le comté.

Le conseil de comté ne peut pas touché aux évaluations individuelles d'une municipalité. Il ne peut qu'augmenter ou diminuer l'évaluation totale.

Il ne peut non plus en aucune manière réduire le chiffre total des rôles d'évaluation faits dans le comté.

Et voilà que disparaît le seul et unique prétendu intérêt que peut avoir une municipalité locale à violer la loi, à s'exposer à des procédures judiciaires en annulation du rôle d'évaluation, à évaluer à vingt-cinq, trente ou trente-cinq pour cent de la valeur réelle. Dans beaucoup de municipalités au refus de se conformer à la loi, dans l'espérance de payer dans les dépenses du comté une moindre part que celle qui devrait légitimement être payée.

Ce calcul est-il honnête? Est-il même oratique? Il faut répondre dans la négative aux deux questions.

Puisque le conseil de comté a le droit de modifier les rôles d'évaluation suivant ce que peut requérir la justice envers les différentes municipalités, quel intérêt peut-on avoir à persister à évaluer en bas de la valeur réelle, les immeubles de la municipalité locale?

Si tous les conseils pouvaient comprendre combien il est de leur intérêt comme corporation, combien il est de l'intérêt de la province, et même des contribuables individuellement, d'évaluer chaque immeuble suivant la loi à sa pleine valeur, ils n'hésiteraient pas un instant par leur maire, au conseil de comté à s'engager à évaluer les immeubles suivant la loi dans toutes les municipalités.

Si tous les conseils du comté doublaient leurs rôles d'évaluation, par exemple, ou augmentaient tous les rôles de 30 % ou 40%, tous les conseils seraient sur le même pied d'annanarant mais le comté serait deux fois plus riche, apparemment, ainsi que la province de Québec. Et ce ne serait que justice puisque nous sommes plus riches que nos rôles d'évaluation ne le démontrent.

Nous savons qu'il est trop tard pour prendre action en ce sens cette année, mais nous lançons l'Appel qui sera pris en considération et une autre année, elle sera mise pour produire des fruits.

Le Bulletin Municipal.

## De l'évaluation

On voit par l'article 667 du code municipal que les conseils de comté doivent en septembre examiner tous les rôles d'évaluation faits dans les municipalités locales du comté constater si l'évaluation faite dans chacune de ces municipalités locales est proportionnée à celle faite dans les autres, et augmenter ou diminuer, s'il en est besoin, le montant de l'évaluation portée au rôle de chacune de ces municipalités, du pourcentage qui lui paraît nécessaire pour établir une juste proportion entre tous les rôles d'évaluation faits dans le comté.

Le conseil de comté ne peut pas touché aux évaluations individuelles d'une municipalité. Il ne peut qu'augmenter ou diminuer l'évaluation totale.

Il ne peut non plus en aucune manière réduire le chiffre total des rôles d'évaluation faits dans le comté.

Et voilà que disparaît le seul et unique prétendu intérêt que peut avoir une municipalité locale à violer la loi, à s'exposer à des procédures judiciaires en annulation du rôle d'évaluation, à évaluer à vingt-cinq, trente ou trente-cinq pour cent de la valeur réelle. Dans beaucoup de municipalités au refus de se conformer à la loi, dans l'espérance de payer dans les dépenses du comté une moindre part que celle qui devrait légitimement être payée.

Ce calcul est-il honnête? Est-il même oratique? Il faut répondre dans la négative aux deux questions.

Puisque le conseil de comté a le droit de modifier les rôles d'évaluation suivant ce que peut requérir la justice envers les différentes municipalités, quel intérêt peut-on avoir à persister à évaluer en bas de la valeur réelle, les immeubles de la municipalité locale?

Si tous les conseils pouvaient comprendre combien il est de leur intérêt comme corporation, combien il est de l'intérêt de la province, et même des contribuables individuellement, d'évaluer chaque immeuble suivant la loi à sa pleine valeur, ils n'hésiteraient pas un instant par leur maire, au conseil de comté à s'engager à évaluer les immeubles suivant la loi dans toutes les municipalités.

Si tous les conseils du comté doublaient leurs rôles d'évaluation, par exemple, ou augmentaient tous les rôles de 30 % ou 40%, tous les conseils seraient sur le même pied d'annanarant mais le comté serait deux fois plus riche, apparemment, ainsi que la province de Québec. Et ce ne serait que justice puisque nous sommes plus riches que nos rôles d'évaluation ne le démontrent.

Nous savons qu'il est trop tard pour prendre action en ce sens cette année, mais nous lançons l'Appel qui sera pris en considération et une autre année, elle sera mise pour produire des fruits.

Le Bulletin Municipal.

pour leurs bonnes félicitations à son endroit. Ce n'est pas, dit-il, pour la vaine gloire qu'il a concouru lors du récent concours agricole, c'était plutôt dans le but de stimuler les cultivateurs de sa paroisse en particulier, de la région en général. M. l'abbé Lebel termina ses remarques d'une façon très pratique en insistant sur l'amour de la terre et l'attachement au sol.

M. Alfred Dubé est alors appelé à prendre la parole. Il est bon de noter qu'il était à ses débuts comme orateur et qu'il a remporté de l'aveu de tous un très joli succès. Il remercia sincèrement les orateurs qui l'ont précédé de leurs compliments à son endroit. Il fit l'historique de l'exposition de Rimouski depuis son origine et termina par une jolie péroraison qui lui valut les acclamations de la foule.

M. J.-A. Ste-Marie, directeur de Ste-Anne de la Pocatière, à la demande du Dr Moreault, fut bien adresser quelques mots. Inutile de dire qu'il félicita lui aussi chaleureusement M. Dubé et M. l'abbé Lebel pour leurs éclatants succès. Il traite tout particulièrement de la culture de la pomme de terre et dit aux cultivateurs présents que s'ils veulent reprendre leur place sur le marché il leur faut suivre une méthode déterminée. Il faut mettre de beaux produits sur le marché et s'en tenir à la loi de la classification fédérale. M. Ste-Marie termina son intéressant discours en félicitant les organisateurs de l'Exposition de leurs succès et formula l'espoir de pouvoir venir à l'Exposition de Rimouski l'an prochain. Le dernier à porter la parole fut M. Carignan agronome du comté de Montmagny. Bien qu'il se dit pris à l'improviste, il se tira très bien d'affaire. Il complimenta à son tour M. Dubé et l'abbé Lebel. Il se dit enchanté d'avoir pu venir visiter l'Exposition de Rimouski cette année et dit que si rien ne l'empêchait il reviendrait l'an prochain même s'il n'était pas invité.

On voit par l'article 667 du code municipal que les conseils de comté doivent en septembre examiner tous les rôles d'évaluation faits dans les municipalités locales du comté constater si l'évaluation faite dans chacune de ces municipalités locales est proportionnée à celle faite dans les autres, et augmenter ou diminuer, s'il en est besoin, le montant de l'évaluation portée au rôle de chacune de ces municipalités, du pourcentage qui lui paraît nécessaire pour établir une juste proportion entre tous les rôles d'évaluation faits dans le comté.

Le conseil de comté ne peut pas touché aux évaluations individuelles d'une municipalité. Il ne peut qu'augmenter ou diminuer l'évaluation totale.

Il ne peut non plus en aucune manière réduire le chiffre total des rôles d'évaluation faits dans le comté.

Et voilà que disparaît le seul et unique prétendu intérêt que peut avoir une municipalité locale à violer la loi, à s'exposer à des procédures judiciaires en annulation du rôle d'évaluation, à évaluer à vingt-cinq, trente ou trente-cinq pour cent de la valeur réelle. Dans beaucoup de municipalités au refus de se conformer à la loi, dans l'espérance de payer dans les dépenses du comté une moindre part que celle qui devrait légitimement être payée.

Ce calcul est-il honnête? Est-il même oratique? Il faut répondre dans la négative aux deux questions.

Puisque le conseil de comté a le droit de modifier les rôles d'évaluation suivant ce que peut requérir la justice envers les différentes municipalités, quel intérêt peut-on avoir à persister à évaluer en bas de la valeur réelle, les immeubles de la municipalité locale?

Si tous les conseils pouvaient comprendre combien il est de leur intérêt comme corporation, combien il est de l'intérêt de la province, et même des contribuables individuellement, d'évaluer chaque immeuble suivant la loi à sa pleine valeur, ils n'hésiteraient pas un instant par leur maire, au conseil de comté à s'engager à évaluer les immeubles suivant la loi dans toutes les municipalités.

Si tous les conseils du comté doublaient leurs rôles d'évaluation, par exemple, ou augmentaient tous les rôles de 30 % ou 40%, tous les conseils seraient sur le même pied d'annanarant mais le comté serait deux fois plus riche, apparemment, ainsi que la province de Québec. Et ce ne serait que justice puisque nous sommes plus riches que nos rôles d'évaluation ne le démontrent.

Nous savons qu'il est trop tard pour prendre action en ce sens cette année, mais nous lançons l'Appel qui sera pris en considération et une autre année, elle sera mise pour produire des fruits.

Le Bulletin Municipal.

Les mariages en costumes de bain

Vont-ils devenir populaires et remplacer les costumes d'antan?

D'aucuns prédisent que le mariage, tel que célèbre de nos jours, sera bientôt une chose du passé...

Certes, on a déjà pu voir les mariages les plus étranges, célébrés au milieu des circonstances les plus inattendues.

Antibes (France) va-t-elle connaître la même célébrité que Greta-Green et le maire de cette séduisante plage la même renommée que le forgeron écossais?

Oyez plutôt. Donc, M. le maire d'Antibes voyait arriver dans l'établissement municipal deux jeunes gens...

Le jeune couple venait du bain et une bande joyeuse, vêtue aussi sommairement, l'escortait.

Un peu estomaqué, le maire demanda à ces jeunes gens ce qu'ils désiraient. Peut-être se souvient-il à ce moment précis que son titre lui donnait des pouvoirs de police...

M. le maire n'était pas encore revenu de son étonnement qu'il entendit la douce voix de la souriante jeune fille murmurer:

"Nous venons nous adresser à l'office de l'état civil. Je suis miss Hilda von Herrlich de Kansas-City (U.S.A.)."

M. le maire fronça le sourcil. Il crut à une "galéjade".

Il demanda les papiers exigés par le Code napoléonien. On les exhiba avec aisance. Quatre jeunes gens se détachèrent de la troupe des joyeux baigneurs...

Le maire eut du reste le temps de se rendre compte que toutes les formalités exigées par la loi française avaient été remplies. Il dut donc s'exécuter. Et, fermant les yeux, il déclara unis par les liens du mariage Mlle Hilda von Herrlich de Kansas-City (U.S.A.) et M. Maurice Chabom, (sujet ottoman), de Constantinople.

En Soviétique, c'est encore plus modern-style. Les postulants n'ont plus qu'à se présenter au fonctionnaire préposé aux mariages et à faire enregistrer leur union.

Ils reviennent devant le même représentant de la république qui a pour emblème le marteau et la faucille et l'en avertissent. C'est assez pour rendre à chacun sa liberté chérie.

Enfoncée l'Américaine de Kansas-City. Il faudra qu'un Yankee en mal de records trouve encore mieux un fait de mariages et de divorces qu'en Soviétique.

MISTIGRIS - L'Autorité Nouvelle

Accidents d'Autos

A l'heure où l'on discute dans les milieux de tourisme, l'avantage ou le désavantage de l'abolition des limites de vitesse, le nombre des accidents d'automobile s'ampoule, chaque jour, plus grave et plus tragique.

Ces deux derniers jours, une vingtaine de personnes ont été victimes d'accidents d'auto. Il y en a eu dans la ville, dont l'un provoqué par un chauffeur, qui, dit-on, était ivre.

Le chef d'un garage, situé dans la banlieue, déclare que les accidents rapportés aux autorités et racontés dans la presse ne sont que le petit nombre des accidents de toutes sortes qui se produisent, tant dans la ville que sur les routes de campagne du district.

On suggère parfois d'imposer des examens plus sévères pour l'obtention des permis de conduire surtout quand il s'agit des chauffeurs de taxis, de camion, etc., mais si l'on applique avec plus de sévérité les règlements déjà existants, si l'on avait moins de ménagement pour les délinquants, les accidents seraient peut-être moins fréquents et l'automobiliste prudent circulerait avec moins d'inquiétude sur nos grandes routes.

Le triomphe de Marconi

On ne pouvait pas choisir un qualificatif plus approprié pour les nouveaux appareils de radio Marconi, car leur fabrication est un véritable triomphe.

En effet, le nom de Marconi s'élève aujourd'hui au-dessus de tous les autres comme un symbole dans le domaine de la télégraphie sans fil et de la radio.

La vision et le génie de Marconi nous ont donné le sans-fil qui rend des services inappréciables sur mer comme sur terre.

Les nouveaux modèles de radio que nous offre la compagnie Marconi sont remarquables à cause de la perfection de leur tonalité et la précision de leur reproduction.

Ils reproduisent les ondes avec douceur et donne toutes les notes, hautes et basses, avec une exacte précision et dans toute leur impeccable ampleur.

Plusieurs modèles sont offerts en vente et déjà ils sont devenus les favoris du public amateur.

Le dépositaire de Marconi pour l'Est de la province de Québec est: M. G.-A. Vandry, 66, rue St-Joseph, Québec.

Nous aurons occasion, dans nos prochains numéros, de donner à nos lecteurs des détails plus complets sur les divers nouveaux modèles de radios Marconi.

En attendant nous croyons à propos de conseiller à tous ceux qui désirent se procurer un radio de ne pas faire leur choix avant d'avoir vu, entendu et comparé les célèbres appareils Marconi. Ces appareils sont en vente dans les principaux centres.

Dans les territoires où il n'est pas encore représenté, M. Vandry accepterait de bons représentants. S'adresser à G.-A. Vandry, 66, rue St-Joseph, Québec.

TERRE A VENDRE ET MAISON A LOUER

Terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur, avec maison neuve et bonne grange. Située au 3ième

rang entre Rimouski et St-Anaclet. Aussi maison moderne à louer rue St-Hubert.

S'adresser à la maison de feu Achille Lavoie rue St-Hubert Rimouski. No. 25-26-27-28

Notes pour les Chasseurs (Communiqué)

En réponse aux nombreuses demandes à son Bureau, L'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier, désire faire remarquer qu'il y a une saison fermée pour le pluvier, courlis, et autres oiseaux à pattes jaunes, ceci d'après l'acte des Oiseaux Migrateurs passé entre le Canada et les Etats-Unis.

Le seul oiseau de rive, ou chasseur, qui peut être tué, est la bécassine appelée techniquement la bécassine Wilson ou localement le "Jack Snipe".

Cette saison fermée fut mise en vigueur il y a quelques années par suite du fait que ces oiseaux devenaient rares.

Ce magnifique oiseau-gibier, le courlis eskima qui émigrerait il y a des années par centaines et milliers, est pratiquement disparu comme résultat de la chasse.

Il est à espérer que la fermeture de la chasse pour ces oiseaux sera continuée encore longtemps, à moins que leur nombre assure aux Autorités qu'une saison fermée limitée peut être encore permise.

LE NOUVEAU GYPROC PERFECTIONNE. Résistance Plus Grande. Se prête à tout traitement décoratif. INCOMBUSTIBLE. GYPROC cloison murale incombustible. En Vente Chez: H. G. Lepage, Rimouski, Que.; Gagnon & Frère, Limited, Matane, Que.; A. C. Landry, Limited, Mont Joli, Que.

Des experts en science domestique ont disposés ces rayons du Frigidaire

Ils sont spacieux, amovibles et à une hauteur commode



RENDEZ-VOUS bien compte de l'importance des rayons bien disposés du réfrigérateur électrique que vous achetez. Rappelez-vous que vous servirez bien des fois par jour de ces rayons. Assurez-vous qu'ils sont bien disposés, convenablement espacés et placés à la hauteur la plus commode.

Les rayons du Frigidaire sont espacés pour les grands récipients. On les enlève facilement pour les nettoyer. Et surtout, ils sont élevés à une hauteur commode. Ils éliminent par là toute nécessité de se baisser.

A l'extérieur, le Frigidaire est arrangé pour vous donner un service commode, exempt de souci. Tout le mécanisme est à l'intérieur du cabinet, hors d'état de nuire. Il vous donne le surplus d'énergie qui sauvegarde toujours les aliments... même durant les jours les plus torrides ou dans les cuisines les plus chaudes.

Et le Frigidaire vous offre plusieurs autres caractéristiques exclusives. Il vous fournit le nouveau régulateur du froid... un moyen d'activer la congélation des cubes de glace et des desserts. Il vous donne les plateaux de congélation auto-scelleurs. Il vous donne la beauté du fini, la ligne et le couleur. Il vous donne une valeur que le Frigidaire seul peut donner.

Arrêtez à nos salles d'exposition. Laissez-nous vous parler des prix remarquablement bas et des conditions généreuses de la General Motors. Venez aujourd'hui même.



Cloisons—Modèle AP-73—Email de porcelaine Teflon; garniture emailée en porcelaine sans joints; 11 1/2 lbs. car. d'espace de rayon; fournit 54 cubes de glace pleine grandeur. Muni de régulateur du froid.

- Le Frigidaire seul vous fournira ces 8 caractéristiques merveilleuses: 1. Le régulateur du froid... 2. De beaux cabinets... 3. Des rayons alimentaires à une hauteur commode... 4. Des plateaux à glace auto-scelleurs... 5. Un surplus de courant... 6. Une opération silencieuse... 7. De nouveaux bas prix... 8. Les conditions généreuses de paiement de la General Motors...

FRIGIDAIRE LE REFRIGERATEUR ELECTRIQUE Silencieux. Goulet & Belanger, 8 Rue la Couronne, Québec. La Compagnie de Pouvoir du bas St-Laurent. RIMOUSKI

"Fait à la Maison". L'HOTESSE avisée profite de toutes les occasions pour donner à sa table un cachet d'individualité. Elle prépare toujours elle-même ses garnitures de salades. Elle préfère créer ses propres desserts et composer ses propres marinades à la moutarde. Elle peut ainsi faire elle-même ses combinaisons de légumes et s'assurer que ceux-ci sont fermes et frais. Elle peut n'employer que ce qu'il y a de plus pur en vinaigres, piments, épices. Et, détail le plus important, elle peut donner à ses marinades cette saveur piquante insurpassable et indispensable que l'on obtient qu'avec une véritable vieille moutarde anglaise telle que la COLMAN! GRATIS—Faites venir un exemplaire de notre livre contenant maintes recettes pour faire d'excellents et merveilleux hors-d'œuvre et marinades. La MOUTARDE COLMAN Facilité la Digestion Colman-Koen (Canada) Limited, rue Amherst, Montréal

McLAUGHLIN-BUICK 1930. Pouvoir qui dit "suivez le premier" à tout auto sur la route. Remarquable parmi les nombreux perfectionnements dans le nouveau McLaughlin-Buick est l'augmentation marquée de pouvoir fournie par le nouveau moteur McLaughlin-Buick à soupapes en tête. Ce fameux nouveau moteur développe 98 chevaux-vapeur dans les séries de 124 et de 132 pouces, et 80 1/2 chevaux-vapeur dans la série de 118 pouces, assurant ainsi une réserve surabondante pour tout besoin de l'automobilisme. Cette augmentation considérable dans le pouvoir, réunie à d'innombrables raffinements, non seulement dotent le nouveau McLaughlin-Buick d'une accélération sans rival, d'une facilité dans les côtes et de vitesse, mais lui assurent une nouvelle souplesse, et une douceur veloutée... sans aucune augmentation dans la consommation de l'essence! Voyez le nouveau McLaughlin-Buick aujourd'hui! Comparez la beauté de ses nouvelles Carrosseries par Fisher. Epreuvez l'essor, la vitesse, le pouvoir dans les côtes, la douceur, la flexibilité! Alors, vous aussi, acclamerez le McLaughlin-Buick comme la plus grande valeur d'automobile au monde. NOUVEAUX BAS PRIX. GARON & THERIAULT RIMOUSKI RIMOUSKI. IL EST MEILLEUR PARCE QU'IL EST CANADIEN

Abonnez-vous au "PROGRES DU GOLFE". Toiture ECONOMIE "Rib-Roll". La plus grande valeur du Canada en fait de toiture. Augmentez la valeur de votre propriété. Embellissez-la avec la jolie, durable et permanente Toiture "Economie" Rib-Roll à l'épreuve du feu. Fabriquée dans la marque "Council Standard" en feuilles de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur, avec sept côtes seulement. Ne coule pas. Facile de pose. Se recommande pour couvrir et lambriser les maisons, granges, emises, garages, etc. Nous fabriquons aussi la marque "Superior" à cinq et sept côtes. En vente partout. Pour estimé gratuit donnez la longueur du faite et des chevrons. Maltez le coupon pour échantillons, etc. Eastern Steel Products Limited. 1335 Ave. Délorimier - Montréal. Autres usines à Preston et Toronto.

T'a pas ?

per-Racey

Le cancer

Aucun autre thé vert possède cet arôme délicat

THE DU JAPON

"SALADA"

"Tout frais des plantations"

LES HOMMES

Association catholique de la jeunesse canadienne-française

Montréal, le 11 septembre 1929

LE JUBILE D'ARGENT DE L'A. C. J. C.

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française célèbre cette année son jubilé d'argent. Née un jour d'un besoin d'apostolat social, fortement encouragée dès sa première heure par les autorités ecclésiastiques les plus éminentes, l'A. C. J. C. a déjà vieilli de vingt-cinq ans. Dès 1903, les RR. PP. Jésuites constituaient le premier groupe de jeunes à l'exemple des associations similaires de France et de Belgique. L'année suivante, avec le premier congrès, vit naître les prémices du grand mouvement acéjiste au Canada. C'est à partir de 1904 que l'A. C. J. C. compte ses années de vie réelle et organisée.

Fécondé par le travail quotidien de dévouements infatigables, le grain de sénévé est devenu un arbre. Ses racines ont plongé dans tous les domaines des choses et de l'être, de la science et de la société. Les sympathies qu'elle s'est créées de toute part par la compétence et la constance de son action, lui ont permis d'obtenir un mérite plus rare chez nous que celui de naître: celui de durer. Voici donc l'heure de célébrer cette survivance.

Le Comité général des Fêtes prépare pour les 9, 10 et 11 novembre prochain un grand congrès à Montréal. Des milliers de jeunes gens y viendront surtout à l'occasion d'un défilé et d'une démonstration publique patronnée par les plus hautes personnalités religieuses et laïques. Pendant l'une de ces trois journées, le congrès fédéral de l'A. C. J. C. tiendra ses assises annuelles qui n'ont pas eu lieu en juin dernier.

Comme l'histoire est la source où toute oeuvre prise ordinairement ses doctrines, l'A. C. J. C. veut, en rappelant la sienne, se retremper dans la mémoire de ses temps héroïques. Un volume-souvenir parlera de son passé; il sera tiré à 25,000 exemplaires pour être distribué lors du défilé et dans tous les collèges. Des numéros seront spécialement envoyés aux professionnels, industriels et commerçants. Les deux cents groupes de l'A. C. J. C. répandus dans toutes les provinces du Canada, moins l'île du Prince-Edouard et la Colombie-Anglaise, l'écouleront dans leur milieu.

Les travaux de préparation avancent rapidement. Le Comité d'organisation ne veut rien laisser au hasard et l'on peut s'attendre à ce que le succès soit grand s'il est en proportion du soin avec lequel on élabora actuellement le programme.

Le chef du secrétariat général de l'A. C. J. C.

La liberté d'être replète

Brillat-Savarin, de gourmande mémoire, eut, dans sa jeunesse, un gros chagrin d'amour: ce fort mangeur était fiancé avec une jeune fille qui ne mangeait que juste. Un jour, il s'en inquiéta et apprit que la pauvre jeûnait pour lui plaire. La mode était alors, comme aujourd'hui, à la maigrichonne, et ayant une tendance à l'obésité, la fiancée jeûnait par coquetterie. Elle faisait plus. Pour mieux maigrir elle absorbait du vinaigre. Le résultat final fut lamentable. Elle tomba malade et ses privations lui ayant enlevé toute force de résistance, elle mourut.

Si on rassemblait sur la place publique toutes les jeunes femmes qui, pour être étroites du buste, ont depuis une dizaine d'années fini comme l'amoureuse de Brillat-Savarin, on ferait un vaste cimetière.

L'espoir que de pareilles sottises seront désormais épargnées s'affirme. Un grand couturier m'a confié que la mode tournait à la grassouillette. Il paraît que l'habitude de se décoller de partout, à la mer, est cause de cette réaction. Habillé, l'échelas peut avoir quelque ligne; mais, lorsque l'étoffe n'y est plus, le genre allumette a tôt fait de révéler ses imperfections.

Je me hâte d'en publier la nouvelle. Je sauverai ainsi du suicide beaucoup de jeunes femmes qui boudent devant l'assiette. Qu'elles le sachent bien: le cubisme anatomique a vécu; nous revenons au galbe, au moelleux, à la rondeur...

Louis FOREST. (Dans le "Matin", Paris.)

Le cancer est une maladie dont l'origine remonte aux anciens temps. Elle est décrite dans les vieilles écritures. Ce n'est que tout récemment que l'on a constaté que les divers tissus dont le corps est formé sont composés d'une seule espèce de cellule tous provenant d'une cellule primaire. Les cancers sont formés de la même manière. Si le cancer débute dans l'estomac et s'étend au foie, il prendra la forme des cellules de l'estomac et non pas celles du foie.

Généralement, les cellules du corps se divisent, elles croissent, mûrissent et, enfin, elles meurent. Jusqu'à présent nous ignorons la loi qui dirige. Il semble que lorsque ce contrôle ne s'exerce plus, il survient une croissance qui est cancéreuse ou maligne.

On avance maintes théories au sujet de la cause du cancer, donc, on peut juger qu'il n'existe pas de théorie qui soit satisfaisante ou reconnue. Le cancer n'est pas une maladie héréditaire. Dans presque tous les cas il est causé par une irritation répétée. Cette irritation peut se produire par des dents cassées, des dents qui ne se rencontrent pas, ou par des dentiers qui sont mal ajustés. L'irritation provient souvent d'une inflammation chronique, telle que des dents ou des sinus malades ou d'une inflammation de la muqueuse de l'utérus. Un régime qui n'est pas convenable peut causer une irritation à l'estomac. La constipation est souvent la cause du cancer du rectum.

On n'a pas jusqu'à présent démontré qu'un régime quelconque peut prévenir le cancer. Les connaissances que nous possédons nous permettent de dire que le cancer peut être évité si les causes des irritations répétées sont enlevées. En nous faisant examiner périodiquement, les sources d'irritations sont découvertes et notre médecin nous indique les moyens qu'il faut prendre pour les corriger. Voilà une excellente raison pour nous faire examiner par notre médecin de famille régulièrement.

A présent, la seule méthode de guérison que nous possédons c'est de faire enlever la tumeur ou de la détruire après qu'elle est formée. Le traitement précoce offre les meilleurs avantages. Seuls ce sont les soins donnés au début qui ont de la valeur.

A VENDRE

Une terre de 3 arpents par 40, située au 1er rang de N. D. du Sacré-Coeur, à un mille de Rimouski. Très bonnes conditions pour un acquéreur sérieux. Bâtisses neuves. On peut acquérir cette propriété avec les animaux, un instrument aratoire, au choix. S'adresser à M. Alphonse Turcotte, Notre-Dame du Sacré-Coeur.



T'AS-PAS DÉJÀ, EN MONTANT SUR LA BALANCE, CONSTATÉ QUE TU PRENAIS DE L'EMBOÛTEMENT ET DÉCIDÉ, POUR RETROUVER TON ÉLÉGANCE, DE RECOURIR À L'EXERCICE ET AUX SPORTS.



TELS QUE MARCHÉ, NATATION, TENNIS, BOXE, POIDS ET HALTÈRES, ETC.



POUR TAPERCEVOIR AVEC TERREUR AU BOUT D'UN MOIS QUE TU AVAIS ENCORE ENGRAISSÉ DE CINQ LIVRES.



T'AS-PAS ALORS ESSAYÉ UNE BLACK HORSE? IL VAUT MIEUX ÊTRE GRAS ET GAI QUE MAIGRE ET DE MAUVAISE HUMEUR.

dites simplement - "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

FONTAINE de Bruxelles

Spécialiste en Beauté de la Royauté

conseille cette nouvelle méthode pour la beauté de la peau

"Les huiles de palme et d'olive sont les meilleurs nettoyeurs naturels de la peau. C'est une erreur que de supposer qu'on peut obtenir un nettoyage aussi parfait par d'autres moyens. C'est pour cela que j'exige toujours que la peau soit d'abord nettoyée au Palmolive avant l'application de mes préparations."



Dans son salon en face de la cathédrale de Bruxelles, Fontaine a rempli les fonctions de conseillère de beauté auprès des jolies femmes de l'aristocratie d'Europe. Ici, il a reçu avec orgueil des témoignages de la Reine et de personnages tels que Madame la Princesse Napoléon... le proclamation "Fournisseur officiel, tel que le fut son père, Fontaine père, depuis l'année 1880."

A 25 Rue Sainte-Gudule, se trouve le salon de beauté de Fontaine, spécialiste en beauté attiré de Sa Majesté La Reine des Belges.



"Le premier soin d'un spécialiste en beauté," dit M. Fontaine, "est de voir à ce que la peau soit en état de répondre au traitement du salon. Si on laisse les pores obstrués indéfiniment par les particules de poudre, le rouge, la fine poussière, etc., les tissus délicats devront souffrir et perdre de leur vitalité." Massez la peau pendant deux minutes avec de la mousse de Palmolive; rincez-la avec de l'eau chaude d'abord, puis avec de l'eau froide. C'est tout. C'est en vertu de sa simplicité que le traitement de la figure avec le Palmolive est devenu le plus populaire du monde.

SAVON PALMOLIVE Prix de détail 10c

DEUX GROS AUTOS

\$1050

2-portes Sédan, à Windsor, taxes extra.

\$1545

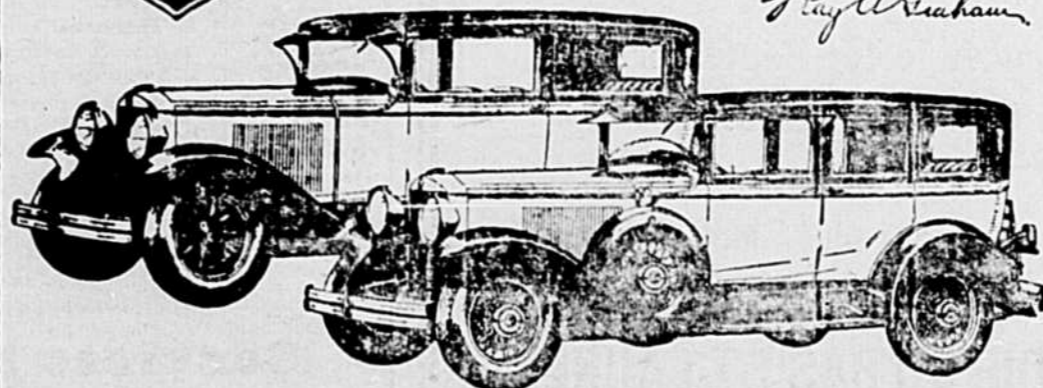
4-portes Sédan, à Windsor, taxes extra.



Le Nouveau 612 avec moteur plus gros (66 chevaux-vapeur) un empattement plus long, freins hydrauliques, à expansion interne, sur les quatre roues, avec système d'urgence séparé. Ajustabilité complète (sièges d'avant et d'arrière, et pédales à freins et embrayage). Des pneus plus larges. Couleurs neuves et riches... Décoration intérieure raffinée.

Le Nouveau 615, avec moteur 78 chevaux-vapeur. Rendement brillant grâce à la fameuse transmission quatre vitesses Graham-Paige (deux grandes vitesses silencieuses, embrayage régulier). Carrosserie pesante, avec 5 pièces. Couvertures de ressorts. Correcteur de vibrations. Visière d'un verre nouveau type. Beaucoup d'autres détails. Voyez ces nouveaux modèles dès aujourd'hui.

Joseph P. Graham, Volvé B. Graham, Ray Abraham



J. E. LEPAGE, agent, Rimouski

**Je n'ai pas le temps de lire**

(De la revue "Les Affaires")  
C'est fait lamentable à constater que les Canadiens-français ne lisent pas. Pour un Canadien-français dans les affaires qui reçoit une revue technique se rapportant à son genre de négoce nous pouvons opposer au bas mot vingt Anglais qui ont le bon esprit et la clairvoyance de se documenter, de suivre l'évolution qui se manifeste dans leur branche de commerce, de se tenir au courant des méthodes nouvelles en s'abonnant et en lisant religieusement des traités et des revues consacrés à l'organisation commerciale et industrielle.

Elles sont nombreuses les lettres que nous avons reçues de gens qui nous ont écrit sans rougir qu'ils n'avaient pas le temps de lire. Nous conservons ces lettres précieusement: elles constitueront plus tard des documents qui expliqueront les raisons de la faillite d'un aussi grand nombre des nôtres dans le commerce et l'industrie.

A nos représentants qui ont sollicité des abonnements à notre revue, la même excuse boiteuse et bête a été donnée par au-delà de 95% des petits négociants qu'ils ont visités. Pourtant Dieu sait si nos petits commerçants en ont à apprendre dans la conduite de leurs petits négoce. Ils se plaignent amèrement de la concurrence des magasins en série (chain stores), mais ils ne veulent pas prendre les moyens efficaces de lutter avantageusement contre ces maisons dont l'administration est astreinte à des règles intangibles, que cela plaise ou non à la clientèle.

On ne semble pas comprendre toute l'importance qu'il y a, pour administrer et réussir en affaires, de se tenir au courant de tous les progrès qui s'accomplissent. Et pour cela, les livres qui traitent des affaires et les revues consacrées à l'organisation commerciale sont aussi indispensables à l'homme d'affaire, au commerçant et à l'industriel que les études pédagogiques et les revues d'enseignement le sont aux professeurs. Les savants puisent leur science dans les livres et les revues sur les sciences.

Les progrès de la civilisation seraient-ils aussi marquants sans les livres et sans les revues qui ont répandu, au fur et à mesure des découvertes, les éléments de la science?

La découverte de la soie artificielle a suivi la découverte du coton mercerisé.

Les extraordinaires développements de l'électricité sont dus aux expériences de Faraday.

Les premiers succès dans le champ de l'aviation à un auteur allemand sur l'art de voler.

Westinghouse, l'inventeur des freins à air, a puisé son inspiration

VERITABLE NOURRITURE D'ENERGIE  
TOUTE CUITE—PRETE A SERVIR

# SHREDDED WHEAT

Avec tout le son du blé entier



La protéine et l'hydrate de carbone sont mélangés dans une juste proportion aux sels minéraux et aux vitamines tonifiantes—Croustillant, savoureux et appétissant—Mangez-le avec du lait de la crème ou des fruits, à n'importe quel repas.

dans la lecture d'un article de revue sur l'air comprimé.

Henry Ford doit son succès à un article de magazine décrivant une voiture sans chevaux inventée par un Français. Cet article modifia sa vocation parce qu'il se destinait à l'orfèvrerie.

Mais il n'est pas nécessaire d'aller si loin, de sortir de chez nous. Nous avons, parmi nos compatriotes, des hommes qui attribuent leurs succès dans les affaires aux livres et aux revues dont ils ont su s'entourer.

Tous les jours des découvertes sont faites dans le domaine du commerce et de l'industrie qui supplantent les méthodes anciennes. Les chimistes trouvent des procédés nouveaux qui révolutionnent toutes les données.

Ce n'est pas un boulanger mais un chimiste qui a trouvé des ingrédients nouveaux pour améliorer les procédés de fabrication du pain.

Les capitalistes anglais qui possédaient aux Indes des plantations d'indigo se croyaient à l'abri de la concurrence et ne se donnaient pas la peine de suivre les progrès de la chimie, mais lorsqu'un chimiste allemand découvrit l'indigo synthétique, leurs plantations d'indigo perdirent leur valeur.

L'homme qui ne lit pas, qui ne se renseigne pas au moins sur les matières vitales de l'entreprise qui lui assure son existence et celle des siens, est voué à la faillite ou tout au moins à végéter misérablement.

De nos jours, c'est un être ignorant, un déclassé, un homme borné. Il n'y a pas d'excuse, de nos jours, à l'ignorance. Un homme peut s'instruire par lui-même s'il n'a pas eu l'avantage de fréquenter, pendant son enfance, les écoles. Quelle que soit la ligne de commerce ou d'industrie dans laquelle vous êtes engagé, vous pouvez perfectionner vos méthodes en vous inspirant des autres qui réussissent en vous tenant au courant au jour le jour, de toute les questions qui sont de nature à vous

intéresser dans vos travaux quotidiens.

Edison lit une cinquantaine de revues techniques; Mussolini est aussi un fervent lecteur de revues et de livres italiens, français et allemands. Pourtant, la tâche quotidienne de ces deux hommes est plus obsédante que la tâche du petit épicier du coin qui ne trouve même pas le temps de suivre le marché aux fruits et aux légumes.

A notre époque de concurrence effrénée, celui qui néglige de se tenir au courant de tout ce qui s'offre de nouveau et de meilleur dans le commerce et l'industrie se réveillera un bon matin pour recevoir le liquidateur.

—Les Affaires.  
LAURENT

**Accident d'auto a Saint-Fabien**

—M. Adhémar Bélisle, du canton Bédard, accompagné de sa femme et de ses trois fils, s'en allait en automobile, (une voiture ouverte) à Rimouski, pour visiter l'exposition régionale lorsqu'à 2 milles de St-Fabien, il rencontra, sur un chemin fort étroit, une autre automobile. En faisant machine arrière, une fausse manoeuvre fit verser l'auto et Mme Bélisle, qui était assise en avant, sauta par-dessus son mari, du côté que l'auto penchait. Elle fut saisie sous le marche-pied de la voiture qui lui sépara la tête du tronc. Un des fils Bélisle fut blessé légèrement, mais les autres occupants s'en tirèrent indemnes.

Le coroner M.A. Drapeau, de Rimouski, a rendu un verdict de mort accidentelle, dans le cas de Mme Bélisle.

**TROUVE**

Un porte-monnaie a été trouvé il y a quelques temps. Le propriétaire devra s'adresser au bureau de l'Imprimerie. No 25-1c. 50

**SALON DE CHAPEAUX**  
Assortiment pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. Dame Harmel Francoeur, Mont-Joli. P. Q. No 25 26 27 28 C.

**Aux joueurs de bourse**

Nous trouvons dans le "Figaro" de Paris cette fine parodie de la fable de Lafontaine. La Cigale et La Fourmi.

La clientèle ayant acheté En pleine sécurité. Se trouva fort dépourvue Quand la baisse fut venue. Pas d'argent, pas de crédit, Pour payer, pas de répit. Elle alla crier famine. Chaz la Banque sa voisine.

La priant de lui prêter Quelques sous pour tripoter Jusqu'à la hausse nouvelle. "Je vous paierai, lui dit-elle, L'an prochain, délai légal, Intérêt et principal". La Banque n'est pas prêteuse C'est là son moindre défaut: —Que faisiez-vous au temps haut! Dit-elle à cette emprunteuse. —Chaque jour à tout venant. J'achetais, ne vous déplaie. —Eh bien, vendez maintenant.

**Magasin Fashionable**

JE VIENS DE RECEVOIR UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE MANTEAUX POUR DAMES ET DE PALETOTS POUR HOMMES

Styles les plus nouveaux à des prix très intéressants

Représentant de Fashion Craft.

Toujours en mains un "stock" complet de chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Venez voir nos manteaux poil de chameau et peluche française.

**LEO LEVESQUE**  
Rimouski

**BOULANGEZ VOTRE PROPRE PAIN**

**LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL**

LA QUALITE PLUS ELEVEE POUR AU-DELA DE 50 ANS.

LE PAIN DOMESTIQUE EST LE MEILLEUR DE TOUT



**Maple Leaf Milling Company, Limited**

Obligations 5 1/2%, 1ère hypothèque (close) échéant en 1949

Nous recommandons ces obligations 1ère hypothèque de la plus grande des entreprises canadiennes de minoterie comme un placement désirable.

Elles sont garanties par un actif dont on estime la valeur totale à 2.9 fois le montant de l'émission. Les profits du dernier exercice, dépréciation et taxes enlevées, excédaient 4 fois le présent intérêt obligataire annuel.

Prix: 97 1/2 et l'intérêt couru. Rendement: plus de 5.70%.

Circulaire détaillée sur demande.

**Royal Securities Corporation Limited**

4, rue Beaubien, Rivière-du-Loup, Qué. Téléphone No. 135

**RÉDUCTION de 10%**

SUR PASSAGES ALLER ET RETOUR en Classe Cabine... pour l'EUROPE



La flotte rapide et moderne du Pacifique Canadien comprenant entre autres paquebots le "Montreal", le "Montrose", le "Montclair", le "Montclair", le "Melita", le "Minnedosa" et le "Metagama", assurent un service transatlantique insurpassable. Ce sont tous des paquebots luxueux offrant le maximum de confort et d'agrément au cours d'une traversée. Départs fréquents chaque semaine de Montréal et Québec.

Pour avoir les cabines de votre choix, réservez de bonne heure. Renseignements de votre agent local.

D.R. KENNEDY, Agent Général 201 St. James St., West Montréal.

**Services Maritimes du Pacifique Canadien**

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

"Avec toujours des chèques de voyages de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien... Négociables partout."

Vous obtenez toujours plus de vraie BONNE QUALITE pour votre argent

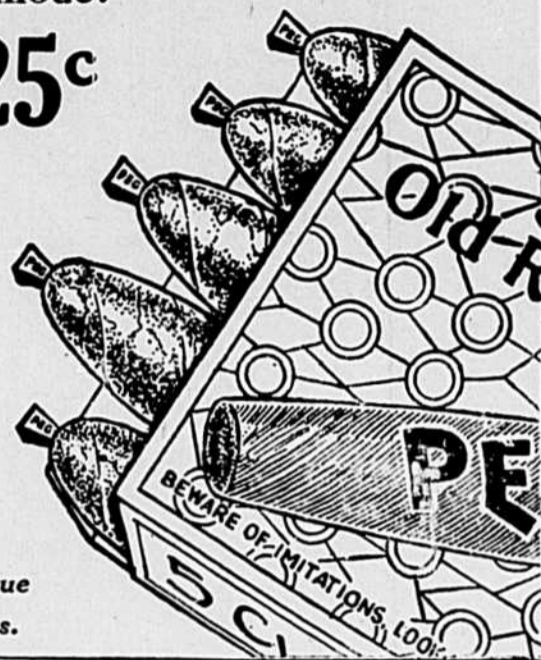
quand vous achetez

le bon vieux

**PEG TOP**

Paquet commode:

5 pour 25c



Qualité maintenue pendant 50 ans.

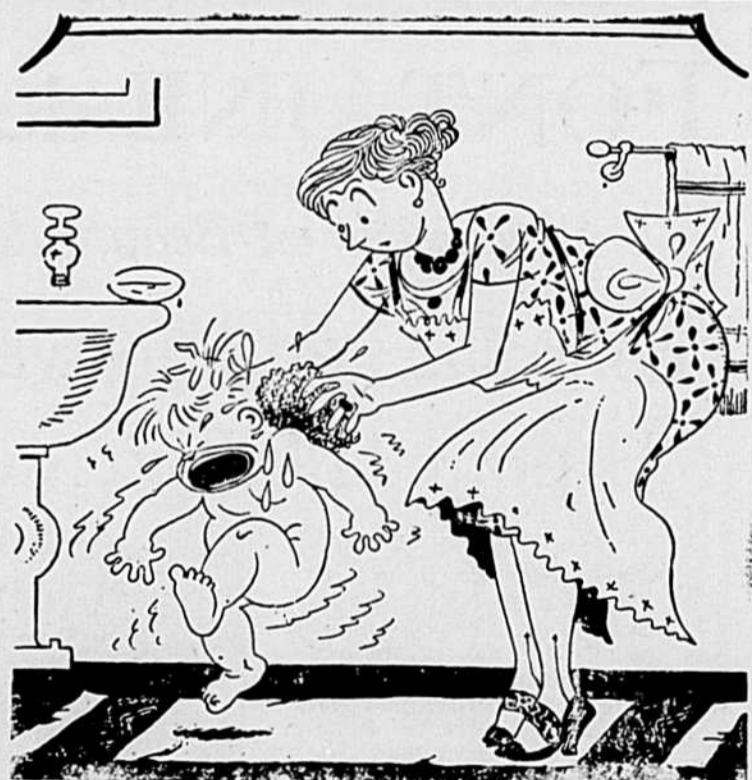


Faites du Nettoyage du Poêle un Agréable Passe-temps

"La Sultana Epargne votre Temps et vos Forces"

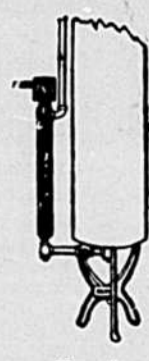
**LA MINE A POELE SULTANA**  
Sultana Limitée, Montréal

La Sultana donne à votre poêle le poli noir et brillant d'un neuf —vivement, sans corvée pour vous et sans que vous vous abîmiez les mains. Les ménagères d'expérience en font usage depuis 25 ans.



—mais vous pouvez avoir de l'Eau Chaude Simplement et Economiquement!

C'EST l'eau froide qui fait que les enfants n'aiment pas se laver... et vous ne pouvez pas les en blâmer. Pour leur amour et votre propre confort, installez un Réchauffeur d'Eau Electrique Hotpoint. Le Réchauffeur par Immersion fournit un approvisionnement d'eau chaude continu, avec une faible dépense de courant. Le type à Circulation est contrôlé par un commutateur commode.



Type à Circulation

**Hotpoint**  
RÉCHAUFFEUR D'EAU ELECTRIQUE

Envente par—

LA CIE DE POUVOIR DU BAS ST. LAURENT Rimouski, Matane, Mont-Joli, Trois-Pistoles, Cabano

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LTD.

**NOUVELLE CAMPAGNE D'ECLAIRAGE**

**15%**

d'escompte

est accordé sur nos prix courants pour les matériaux et le travail d'installation

**AUBAINE EXTRAORDINAIRE**

pour tous ceux qui ne jouissent pas encore de l'éclairage à

**L'ELECTRICITE**

**Profitez-en**

Cette campagne commencée le 1er Septembre se terminera le 15 Octobre prochain

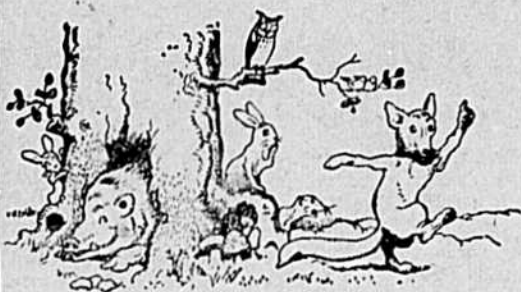
Prière de vous adresser à nos bureaux pour plus ample information

**LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT**

Rimouski - Amqui - Mont-Joli - Matane - Trois-Pistoles - Cabano

# Propos à Propos!

par Benjamin **ABTIER**  
- FRANCE



Le Renard -  
Adieu, animaux sauvages,  
Je vous quitte pour  
me civiliser.....



N'avez donc pas peur....  
Je ne suis plus à craindre....



Puisque je vous dis  
que je ne suis plus sauvage!

Je me civilise!...  
Je vais faire comme l'Homme:-  
Boire de la bière DOW!!!



# DOW

Old Stock Ale  
mûrie à point

**Prime par la force et par la qualité**



Plus de tasses à  
la livre

Le Thé Orange Pekoe  
King Cole coûte plus  
cher la livre, mais il coûte  
moins cher la tasse.

Il est entièrement préparé de  
jeunes feuilles. Ce sont les jeu-  
nes pousses et les jeunes feuil-  
les du théier. Elles sont séchées  
avec un soin minutieux, c'est  
pourquoi elles renferment plus  
de sève et qu'elles produisent  
le plus riche breuvage dans la  
théière.

Ce riche breuvage signifie  
moins de thé pour chaque tasse  
— plus de tasse à la livre —  
moins cher pour la plus déli-  
cieuse saveur d'un thé vrai-  
ment supérieur.



Le Café King Cole vous réglera aussi

PRENEZ CE FAMEUX TONI-  
QUE, APPELE :  
HEMOGENOL FAGUET  
"qui produit du sang"  
(sous forme Pilules ou Elixir)  
Vous constaterez une augmenta-  
tion rapide et durable de l'appé-  
tit, du poids et des forces. Indi-  
qué pour les anémiques, les surmé-  
nés, les menacés de Tuberculose,  
les affaiblis, les convalescents.  
Prescrit pour Adultes ou Enfants  
(demi dose). Dans les bonnes  
Pharmacies.

### AGENTS DEMANDES.

Si vous voulez récolter beau-  
coup cet automne en argent son-  
nant entreprenez immédiatement  
le Commerce Watkins avec un  
bon territoire. La Ligne la plus  
considérable et la plus ayante  
vendue dans les familles. Détails  
fournis sans obligation.  
The J.R. WATKINS Company.  
DEPT. 9  
749 Craig Ouest Montréal.



"C'EST CET ONGUENT,  
QUE GRAND-PERE,  
MAMAN ET MOI AVONS  
EMPLOYE AVEC  
SATISFACTION."

### "POUR TOUTS VOS BOBOS"

Vendu dans toutes les pharmacies et  
magasins du Canada—1/4oz. \$0.50  
2 1/2oz. \$0.90  
POUR HEMORROIDES: L'Onguent  
Maman est mis spécialement en tubes  
à \$0.90, parce que nous avons ajouté  
une extrémité perforée pouvant s'ad-  
apter à l'embouchure du tube afin de  
pouvoir l'introduire dans le rectum.  
L'ONGUENT MAMAN étant appli-  
qué à l'intérieur et à l'extérieur sur  
un coton absorbant et posé au rectum,  
il est incomparable pour soulagement  
immédiat et guérison prompte. Des  
milliers d'attestations.  
Appliquez matin et soir jusqu'à  
guérison.

### AVIS

La direction, de concert avec l'admi-  
nistration du journal, a décidé de ne  
plus accepter pour publication gratuite,  
les listes énumérant les noms des per-  
sonnes qui ont témoigné leurs sympa-  
thies, à l'occasion d'un décès, soit par  
offrande de messes, de condoléances,  
tributs floraux, etc. Il arrive cependant  
que dans bien des cas, on insiste pour  
obtenir cette publication. Sans nous en-  
gager, telle publication sera accordée,  
moyennant trois sous par nom avec mi-  
nimum de 50 sous. Le montant complet  
devra accompagner chaque demande.

TARIF DES PETITES ANNONCES  
Pour 50 sous nous publions les avis  
de mariage, de naissance, fiançailles,  
décès, service anniversaire, remercie-  
ments.

Ces publications seront cependant  
gratuites pour nos abonnés en règle a-  
vec l'administration.  
Quant aux avis de vente, autres que  
ceux judiciaires, notre tarif est égale-  
ment de 50 sous par publication, pour-  
vu que tel avis ne contienne pas plus de  
20 mots, y compris l'adresse ou autre  
indication. Chaque mot additionnel, en  
sus des 20 premiers, sera chargé 2 sous  
avec minimum de 5 sous.  
Quatre publications consécutives se-  
ront chargées au prix de trois.  
Ne pas oublier d'inclure le montant  
avec votre demande de publication, car  
autrement, il n'en sera tenu aucun  
compte. Pour obtenir un reçu ou un ac-  
cuse de réception on doit ajouter le coût  
de la poste, avec un minimum de 5 sous.

## CARTES D'AFFAIRES

### Dentistes

DENTISTE A MONT-JOLI  
DR. J. A. TURCOTTE,  
L. C. D. D. C.  
Spécialité: Dentiers et extraction  
sans douleur.  
Attention: Absent tous les vendredis  
car je suis à mon bureau d'Amqui.

DR. A. DUBE, L. C. D.,  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Avenue de l'Évêché - RIMOUSKI  
Heures de bureau,  
9 heures à 11 heures p. m.

DR J.M. PELLETIER  
L. D. S., D. D. S.  
Chirurgien-Dentiste  
—Mont-Joli—

### Comptables

BUREAU: Edifice Gilbert.  
Tél: Résidence 24, Bureau 44  
**R. O. GILBERT**  
SYNDIC AUTORISÉ  
LIQUIDATEUR DE FAILLITES  
SPECIALITE: Compromis entre dé-  
biteurs et créanciers.  
Audition et vérification de livres.  
Auditeur des livres de la ville de  
Rimouski.  
Département de collection, collec-  
tion de toutes sortes.  
Pour un service prompt et efficace,  
adressez-vous à R. O. GILBERT,  
Edifice Gilbert  
RIMOUSKI

### CAMILLE ROSS

Boîte postale 112 RIMOUSKI  
Expertises faites pour trouver prix  
de revient de n'importe quel commerce.  
Commerçant en gros de bois de tou-  
tes sortes, bardeaux et lattes.  
Spécialité—Produits de bois de la  
Colombie.  
Bois à finir, de dimension pour  
grosses constructions, portes, moulures,  
etc. Agence directe de Vancouver.

**HENRI A. MARTIN, I. C. S.**  
Successeur de Camille Ross  
COMPTABLE-VERIFICATEUR

Auditions municipales, scolaires et  
commerciales. Organisation de systé-  
mes de comptabilité appropriés à tous  
genres d'affaires. Organisation de com-  
pagnies à fond social.  
Liquidation de faillites. Aussi collec-  
tion de comptes.  
RIMOUSKI, Qué  
Bureau: Edifice L.-P. Martin,  
Boîte postale 181.

**R. ERNEST LEFAIVRE**  
L.I.C.C.G.A.  
Successeur de  
LEFAIVRE & GAGNON  
SYNDIC AUTORISÉ, AUDITEUR  
& LIQUIDATEUR DE FAILLITES  
147, Cote de la Montagne,  
QUEBEC  
Représentant pour le district  
CAMILLE ROSS RIMOUSKI,

F. Lansdoyne Beles C. A.-C. P. A.  
W. Clarence McNiece C. A.-C. P. A.  
**BELYEA ET McNIECE**  
COMPTABLES LICENCIÉS  
Dans la Province de Québec et au  
Canada auditeurs pour la ville de Cam-  
peltou les comtés de Restigouche et  
Gloucester, N. B.  
Bureaux: St. John, N. B.  
Campeltou, N. B.

**PIERRE LEVESQUE**  
ARCHITECTE  
Architecte des nouveaux édifices du  
Séminaire de Rimouski  
Bureau: 115 St-Jean, QUEBEC.



**Améliore  
toute  
recette  
NON-SUCRÉ**

LIVRE DE RECETTES GRATUITS  
Écrivez à LA CIE BOIS DE LUCEVILLE, Dept. B23  
140 Ouest, rue St-Paul, Montréal.

**BOIS!**  
LA COMPAGNIE DE BOIS  
DE LUCEVILLE, LTEE  
Achetons: Billots, Bardeaux, Bois  
de sciage au plus haut prix du marché.  
Nous nous occupons du sciage des  
billots, de la préparation et du plana-  
ge de toutes sortes de bois.  
Nous gardons toujours en stock du  
bois bien sec, brute et préparé de tou-  
tes sortes, pois à plancher, bois à finir  
de toutes épaisseurs et qualité, bois le  
Colombie, portes, moulures etc. Le  
tout à des prix défiant toutes compé-  
titions.  
Votre patronage est sollicité.  
La Cie de Bois de Luceville Ltd.  
Annuelle.

### Avocats

R. E. ASSELIN, L.L.L.  
AVOCAT  
Rue de la Station RIMOUSKI

**SASSEVILLE & GARON**  
AVOCATS  
Elz. Sasseville, L. L. L., C. R.  
Alph. Garon, B. A.  
BUREAU: Edifice Gagnon, porte voi-  
sine, au sud, Cie de Pouvoir.  
Bureau à Matane, les 1er et 3e  
Vendredis de chaque mois.

**GARON & DESJARDINS**  
AVOCATS  
A. P. Garon, C. R.  
J. B. Desjardins, L. L.B.  
Edifice Gilbert - Rue de la Gare  
RIMOUSKI  
Bureau à Mont-Joli tous les samedis.

**COTE & JESSOP**  
E.-Auguste Côté, Docteur en droit.  
James-Jessop, L.L., B.  
Edifice Banque Provinciale,  
Bureau à Amqui tous les vendredis.

**CASGRAIN & CARON**  
AVOCATS BARRISTERS  
Perrault Casgrain, L.L., L.  
Amédée Caron, L.L.L., M. P. P.  
Hon. Aug. TESSIER, C. R.  
Conseil  
Bureau:  
Edifice Banque Canadienne Nationale  
RIMOUSKI, P. Q.  
Bureau à Amqui tous les samedis  
chez le Notaire G. L. Dionne, M. P.

**ALPHONSE CHASSE**  
AVOCAT  
Bureau: Edifice L.-P. Martin  
Rue de la Station RIMOUSKI.

**GAGNON & SIMARD**  
AVOCATS  
Paul-Émile Gagnon, L. L. L.  
Gérard Simard, L. L. L.  
Edifice Compagnie de Pouvoir  
Bureau à Matane les 1er et 3e mardis  
de chaque mois  
RIMOUSKI

### Notaires

L. de G. BELZILE, LL. B.  
NOTAIRE  
Edifice de la Banque Nationale  
Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI

**EUDORE COUTURE LL.L**  
NOTAIRE  
Edifice "Gilbert"  
Rue de l'Évêché, RIMOUSKI

**MARC ANDRÉ FILLION**  
NOTAIRE  
EDIFICE BLAIS  
Avenue de la Cathédrale  
Tél 329  
RIMOUSKI

**JEAN MARIE GAGNON,**  
B.S.L.L.L.  
NOTAIRE  
Bureau Voisin de la Banque Canadienne  
Nationale.  
MONT-JOLI

### Medecins

**DR. J. O. DRAPEAU**  
MEDECIN-CHIRURGIEN  
Rue St-Germain-Ouest  
En face Hôtel St-Laurent.

**HOPITAL ST-JOSEPH**  
Tous les jours de 9.00 à 11.30-  
A. M. Examen aux Rayons X  
Traitements électriques  
Rayons Ultra-Violet  
Sous la direction de  
Dr. P. P. GAGNON.

**DR ALFRED POWERS.**  
Des Hôpitaux de Paris et New-York  
SPECIALISTE  
Maladie des yeux, oreilles, nez et for-  
Maladie des yeux, oreilles, nez et gorge.  
Chez le Dr Landry, RIMOUSKI

**DR J. M. GUEVIN**  
MEDECIN VETERINAIRE  
Toutes les maladies chez les ani-  
maux sont traitées avec le plus grand  
soin par les procédés les plus récents.



L'acier spécialement trempé  
dans nos propres aciéries, nous  
permet de garantir pleinement  
toute scie SIMONDS.  
THE SIMONDS CANADA  
SAW CO. LTEE.  
Montreal - Toronto  
Vancouver  
St-Jean, N.B.

# Si chacun savait ce que savent les possesseurs d'OAKLAND

même les propres  
records de popularité de  
l'Oakland seraient  
éclipsés!

L'ENTHOUSIASME du possesseur d'Oakland aug-  
mente avec chaque mois qu'il possède sa voiture.  
Il apprend ce que signifie en surplus de pouvoir dans  
les côtes le moteur six cylindres de 223 pouces cubes  
de l'Oakland, en vitesse à couper la respiration, en  
accélération ardente... comment la tête de cylin-  
dres G.M.R. donne la performance de haute compres-  
sion, même avec la gazoline ordinaire... comment  
le balancier harmonique neutralise la vibration de  
torsion... comment les gros freins à expansion  
interne sur quatre roues de l'Oakland garantissent une  
sûreté absolue. Et il apprend le luxe, la facilité et  
la solide durabilité de carrosseries que seule l'habileté  
de Fisher pouvait produire.

Si chacun savait ce que savent les possesseurs d'Oak-  
land... chacun réaliserait, qu'il n'y a pas d'autre  
voiture dans la classe de prix de l'Oakland qui offre  
autant en qualité et en valeur.

COMPARÉZ	LES PRIX
Sedan Deux Portes \$1,490	Tous les prix à l'usine, Ottawa—
Sedan Quatre	Taxes de gouvernement, pneus, grands et petits, extra.
Fourgon	Le Mode de Paiement Dif- férenté GMAC offre plusieurs avantages aux acheteurs de voitures Oakland.
Sedan Landau Conv. 1,785	
Cabriolet Conv. 1,630	
Coupé 1,490	
Phaéton Sport 1,490	
Roulotte Sport 1,490	



PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

WILFRID OUELLET, BIC.



# Vendez-vous un Chevrolet vous-même

LES possesseurs de Chevrolet se vendent eux-  
mêmes le Chevrolet. Ils apprennent au volant  
du Nouveau Chevrolet, juste ce que cela signifie  
de conduire un vrai six... un six avec un moteur  
à haute compression et à soupapes en tête, avec une  
Carrosserie solide et de style par Fisher... et  
pourtant, un six au prix d'un quatre.  
Ils goûtent les joies de la douceur et du pouvoir  
d'un six cylindres... la vivacité et l'accélération  
d'un six cylindres. Ils font l'expérience du confort  
merveilleux du Chevrolet. Ils réalisent ce qui  
étonnant nouveau Chevrolet leur donne chaque  
caractéristique de commodité moderne... par  
exemple, double rayon, contrôle par le pied, pour  
les phares; coussins bien capitonnés, profonds et  
luxeux; régulateurs rapides aux fenêtres; feron-  
nerie de qualité Ternstedt; panneau d'instruments  
complètement équipé, éclairé indirectement, com-  
prenant indicateur électrique de la température  
et serrure Electro contre le vol.

Mettez-vous au volant du Nouveau Chevrolet et  
faites les épreuves de votre choix. Décidez-vous  
ensuite pour le Chevrolet seulement après vous  
être donné la preuve qu'il vous offre plus pour  
votre argent que n'importe quel quatre auto dans  
le domaine des bas prix.

Renseignez-vous sur le Mode de Paiement Différé GMAC  
PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

WILFRID OUELLET, BIC  
Z. THIBAUT & Fils. MATANE

Notes Locales

M. et Mme Georges D'Auteuil font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 10 septembre sous les noms de Marie-Colette. Parrain et marraine: Dr A.-A. Desrosiers, cousin, et Mme Agathe Pelletier, tante de l'enfant. Porteuse Mme Eugène Chouinard.

M. et Mme J.-Emile Paradis, sa grand-mère Mme Cécile Thérèse, ainsi que Melle Cécile Michaud, tous de Rivière-du-Loup, ont passé la semaine à l'hôtel Central, chez les parents de Mme J. Emile Paradis. Ils ont visité en même temps l'exposition de Rimouski.

M. Georges Gilbert et Melle Hélène Gauthier, de Chicoutimi, sont venus faire leur voyage de noces, le 10 septembre à Rimouski, chez leur oncle M. T.-A. Perron.

Melles Anna-Marie et Imelda Perron, ont eu une prime en récompense de leur succès dans l'enseignement.

Mardi le 24 à 8 heures du matin, dans la chapelle du Couvent à Sayabec, Sa Grandeur Monseigneur Ross, bénira le mariage de Mademoiselle Alice Ross, fille de M. et Mme Noël Ross de Sayabec et de M. le Dr André A. Desrosiers, de Rimouski, fils de M. et Mme Ferdinand Desrosiers, de Ste Lucie.

Avis d'absence

Le Dr André A. Desrosiers, dentiste, sera absent du 22 septembre au 8 octobre.

—Je serai absent de lundi à vendredi (23-27 septembre) pour assister au Congrès des Notaires, à Montréal. EUDORE COUTURE, Notaire.

Mort de Madame W. d'Auteuil

Nous sommes au regret d'annoncer la mort survenue ce matin, de Madame Ve Wincelas D'Auteuil (Marie Nicole), à la demeure de son fils M. Georges D'Auteuil, secrétaire-trésorier de la Ville de Rimouski. Elle était âgée de 72 ans. Son fils M. Georges D'Auteuil et sa fille Mlle Hermine lui survivent.

La défunte était la belle-sœur de M. le juge Pierre D'Auteuil, de Québec, et la tante de M. le maire Dr L.-J. Moreault.

Ses funérailles auront lieu à la cathédrale lundi à 8 heures 30.

Nos sincères condoléances à M. Georges et à Mlle Hermine D'Auteuil, ainsi qu'aux autres membres de la famille en deuil.

Mort de Mademoiselle Eugénie Coté, G.M.

Mlle Eugénie Coté, garde-malade professionnelle, est décédée samedi dernier dans sa famille, après une maladie de quelques mois qu'elle avait contractée en se dévouant inlassablement au service des malades, à Montréal. Durant ces mois de souffrance patiente et angélique, la regrettable garde-malade fut un sujet de constante édification.

Douée d'une tendre nature délicate, passionnée de dévouement et d'altruisme, Mlle Coté trouvait dans la profession de Garde-malade la véritable vocation qui lui permit de réaliser son rêve de faire le bien, en se prodiguant, même jusqu'à l'excès, peut-être, au chevet des êtres souffrants et infirmes qui se confiaient à sa sollicitude. Elle en oublia de se reposer et de se soigner elle-même quand l'hiver dernier, elle était déjà atteinte par une grippe maligne, dont les suites devaient la conduire au tombeau. Bien résignée et préparée à mourir, elle a succombé doucement, sans regrets et sans plaintes, radieuse et confiante à la pensée de quitter cette vallée de larmes pour la patrie éternelle des fidèles serviteurs de Dieu.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale mardi au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et d'anciennes compagnes d'études, qui la tenaient en particulier estime. Elle était la fille de feu Ferdinand Coté, de notre ville, et la nièce de feu le chanoine C.-Ph. Coté, ex-supérieur du Séminaire. Sa mère survit ainsi que ses frères et sœurs MM. Ernest et Aimé. Mme Alfred Gagnon, Mlles Alice et Maria Coté, et la Révérende Mère St-Jacques, des Soeurs de la Congrégation (Québec).

A la famille en deuil, nous plus sincères sympathies.

Elle était la fille de feu Ferdinand Coté, de notre ville, et la nièce de feu le chanoine C.-Ph. Coté, ex-supérieur du Séminaire. Sa mère survit ainsi que ses frères et sœurs MM. Ernest et Aimé. Mme Alfred Gagnon, Mlles Alice et Maria Coté, et la Révérende Mère St-Jacques, des Soeurs de la Congrégation (Québec).

A la famille en deuil, nous plus sincères sympathies.

Feu Mlle Alice Alain

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mademoiselle Alice Alain, de Rimouski, fille de M. Emile Alain, voyageur de commerce, et de Dame Marie-Louise Bélanger, décédée à l'hôpital Laval de Québec le 9 septembre à l'âge de 18 ans et 8 jours. La défunte a succombé à une maladie qui la tenait à l'hôpital depuis trois mois. Malgré la grandeur de l'épreuve qui a frappé cette famille, ce fut une véritable consolation que de la voir la résignation de la mourante qui s'est éteinte dans d'admirables dispositions, après avoir reçu les secours si puissants que donnent les derniers sacrements. Vraiment, l'on voit quelle estime la chère disparue avait su conquérir par le nombre d'offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, et de télégrammes de condoléances qui sont arrivés de toutes parts. La défunte laisse

pour pleurer à perte son père; sa mère, ses frères Emilien, de Montréal, Jean-Bte, Yves et Gérard, de Rimouski; ses sœurs (Aline) Mme Hervey Biron, de Chicoutimi, Adéla, Yvette et Gilberte, de Rimouski.

Les funérailles eurent lieu jeudi le 12 septembre, à la cathédrale, au milieu d'une nombreuse assistance.

A la famille éplorée, nous réitérons nos plus sincères sympathies.

Retraite paroissiale.—Nous avons eu du 1er au 8 septembre, une retraite paroissiale prêchée par les Rev. Pères Wad del et Tensdale, S.J. Les Quarante-Heures, le Jubilé et la journée mariale eurent lieu aussi en même temps. La ligue du Sacré-Coeur fut aussi organisée et la presque totalité des hommes firent les promesses et s'engagèrent sous la bannière du Coeur de Jésus. Espérons que tous sauront tenir les promesses qu'ils ont faites si généreusement. Espérons aussi que les pieux exercices de la retraite produiront des fruits de salut au coeur de tous les paroissiens et qu'ils seront un réconfort dans les luttes morales qu'ils auront à soutenir.

Exercice de chant.—Depuis quelques semaines se font des exercices de chant grégorien sous la direction de M. Fabrice P. Bérubé, professeur de chant. Plusieurs suivent ces exercices; ils ont l'ambition bien louable de former un chœur de chant nombreux et puissant qui saura embellir et relever les cérémonies religieuses.

Ouverture des classes.—Les classes sont ouvertes depuis le 9 septembre et tous, institutrices et élèves, travaillent déjà avec ambition. M. le Curé et M. le Vicaire ont visité les classes et n'ont pas manqué de bénir et d'encourager les "travailleurs". Le 14, il y eut une messe en l'honneur du St-Esprit auquel assistaient les enfants des écoles. Sans doute le St-Esprit les a bénis et nous sommes en lieu d'attendre d'eux

une année de progrès à tout point de vue. Oui, travaillez bien, petits écoliers, c'est de cette manière que vous vous préparerez à devenir des hommes de devoir et d'action!

Prochain mariage —M. et Mme J.S. Martin, de Rimouski, annoncent pour le 30 septembre le mariage de leur fille unique Noëlla avec M. J. Wilfrid Rathé, fils de M. Joseph Rathé, de Baie des Sables. Pas de faire part.

Sayabec —Il nous fait plaisir d'acquiescer des félicitations sincères à Mlle M.-Elise Joubert, institutrice au Couvent des Filles de Jésus, que vient de recevoir une gratification pour succès dans l'enseignement par l'entremise de M. l'inspecteur J. Henry Lane.

Mont-Joli —M. J.-M. Gagnon, qui a été reçu notaire en juillet dernier, a ouvert son bureau à Mont-Joli. Il est avantageusement connu dans la région, car il est le fils de M. le notaire Paul Gagnon, de St-Octave de Métiis. Il n'a qu'à suivre les traces de son père et nous lui prédisons un franc succès.

Naisances à Rimouski (Du 5 sept. au 19 sept.) —Le 7 sept. Ls Ph. Claude LePage, enfant de Ls Ph. LePage et Jeanne Landry. Parrain: Joseph Cini. Marraine: Hermine Gagné.

—Le 8 sept. M. Rose Blanche Fournier, enfant de Eugène Fournier et Rose Ida Levesque. Parrain: Oscar Tremblay. Marraine: M. Anna Paquet.

—Le 10 sept. M. Colette D'Auteuil, fille de Georges D'Auteuil et Ida Pelletier. Parrain: André Albert Desrosiers. Marraine: Agathe Pelletier.

—Le 11 sept. M. Marthe Rita Ross, enfant de Joseph Ross et Eva St-Laurent. Parrain: Georges St-Laurent. Marraine: Georgiana Pineau.

—Le 16 sept. Paul Eugène Bois, enfant de Ernest Bois et Eugénie St-Laurent. Parrain: Achille St-Laurent. Marraine: Josephine Côté.

—Le 17 sept. M. Jeanne Paulette St-Pierre, enfant de Eugène St-Pierre et Emilia Leblanc. Parrain: Sylvio St-Pierre. Marraine: Léonie Leblanc.

SEPTUAGESIMES —Le 10 sept. Marcel Sirois, enfant de Charles Sirois et Hélène Rioux, 5 mois.

—Le 10 sept. Fernand Langlois, enfant de René Langlois et Albertine Thibault, 2 mois.

—Le 11 sept. Delphis Castonguay, fils de Philibert Castonguay et Marguerite Henlay, 44 ans.

—Le 12 sept. Alice Alain, fille de Emile Alain et M. Lse Bélanger, 18 ans.

—Le 16 sept. Louise Rivard, fille de François Rivard et Marie Thériault, 81 ans.

—Le 16 sept. M. Thérèse Fortin, enfant de Antoine Fortin et Claudia Lagacé, 5 ans.

—Le 17 sept. Eugénie Côté, fille de Ferdinand Côté et Delvina Desjardins, 36 ans.

MARIAGE —Le 11 sept. Mariage Alphonse Gobeil et Blandine Deschênes.

A Trois-Pistoles —Sous le bienveillant patronage de M. O. Beaulieu, asst-Curé, a été organisé par les Dames de T. Pistoles, un bazar au profit de l'église.

A cette occasion, il y aura des divertissements variés qui égayeront les jeunes et les vieux.

PROGRAMME: —Samedi, le 21 septembre, à 3 heures p.m., ouverture du bazar, sur le terrain de l'église, à proximité de la route nationale. Divers comptoirs seront installés; tentes d'amusements, repas servis à toute heure de la journée dans le sous-sol de l'église. En outre, il y aura un jeu "Bingo" avec prix magnifiques, à l'intérieur, si la température est favorable.

—Lundi - 23 sept. 9 h. soir: Vues animées "gratuit" (belles représentations).

—Mardi, 24 sept., p.m., Séance de magie.

—Mercredi, 25 - 8 h. p. m. Séance dramatique et musicale par les Jeunes filles.

Les membres de l'organisation invitent cordialement toutes les personnes des paroisses environnantes, du comté et d'ailleurs, qui voudront bien prendre part à notre oeuvre paroissiale et souhaitent la bienvenue à tous.

—Mlle Jeannette Bilodeau est en promenade à Montréal pour quelques mois.

—M. X. Lecourcier est gravement malade, mais on espère sa guérison.

LES REMEDES FAGUET —LES TABLETTES NEVRALGOL FAGUET. Le remède le plus efficace et le plus actif contre les Rhumatismes, les Névralgies, Douleurs dans les membres, Grippe, Mal de dents, Mal de tête. Il est pas de maladies fiévreuses, de douleurs névralgiques ou rhumatismales qui résistent à l'action rapide et bienfaisante des "TABLETTES NEVRALGOL FAGUET". Prix 25 cts seulement dans les bonnes Pharmacies.

Prochain mariage

—M. et Mme J.S. Martin, de Rimouski, annoncent pour le 30 septembre le mariage de leur fille unique Noëlla avec M. J. Wilfrid Rathé, fils de M. Joseph Rathé, de Baie des Sables. Pas de faire part.

Sayabec

Il nous fait plaisir d'acquiescer des félicitations sincères à Mlle M.-Elise Joubert, institutrice au Couvent des Filles de Jésus, que vient de recevoir une gratification pour succès dans l'enseignement par l'entremise de M. l'inspecteur J. Henry Lane.

Mont-Joli

M. J.-M. Gagnon, qui a été reçu notaire en juillet dernier, a ouvert son bureau à Mont-Joli. Il est avantageusement connu dans la région, car il est le fils de M. le notaire Paul Gagnon, de St-Octave de Métiis. Il n'a qu'à suivre les traces de son père et nous lui prédisons un franc succès.

Naisances à Rimouski (Du 5 sept. au 19 sept.) —Le 7 sept. Ls Ph. Claude LePage, enfant de Ls Ph. LePage et Jeanne Landry. Parrain: Joseph Cini. Marraine: Hermine Gagné.

—Le 8 sept. M. Rose Blanche Fournier, enfant de Eugène Fournier et Rose Ida Levesque. Parrain: Oscar Tremblay. Marraine: M. Anna Paquet.

—Le 10 sept. M. Colette D'Auteuil, fille de Georges D'Auteuil et Ida Pelletier. Parrain: André Albert Desrosiers. Marraine: Agathe Pelletier.

—Le 11 sept. M. Marthe Rita Ross, enfant de Joseph Ross et Eva St-Laurent. Parrain: Georges St-Laurent. Marraine: Georgiana Pineau.

—Le 16 sept. Paul Eugène Bois, enfant de Ernest Bois et Eugénie St-Laurent. Parrain: Achille St-Laurent. Marraine: Josephine Côté.

—Le 17 sept. M. Jeanne Paulette St-Pierre, enfant de Eugène St-Pierre et Emilia Leblanc. Parrain: Sylvio St-Pierre. Marraine: Léonie Leblanc.

SEPTUAGESIMES —Le 10 sept. Marcel Sirois, enfant de Charles Sirois et Hélène Rioux, 5 mois.

—Le 10 sept. Fernand Langlois, enfant de René Langlois et Albertine Thibault, 2 mois.

—Le 11 sept. Delphis Castonguay, fils de Philibert Castonguay et Marguerite Henlay, 44 ans.

—Le 12 sept. Alice Alain, fille de Emile Alain et M. Lse Bélanger, 18 ans.

—Le 16 sept. Louise Rivard, fille de François Rivard et Marie Thériault, 81 ans.

—Le 16 sept. M. Thérèse Fortin, enfant de Antoine Fortin et Claudia Lagacé, 5 ans.

—Le 17 sept. Eugénie Côté, fille de Ferdinand Côté et Delvina Desjardins, 36 ans.

MARIAGE —Le 11 sept. Mariage Alphonse Gobeil et Blandine Deschênes.

A Trois-Pistoles —Sous le bienveillant patronage de M. O. Beaulieu, asst-Curé, a été organisé par les Dames de T. Pistoles, un bazar au profit de l'église.

A cette occasion, il y aura des divertissements variés qui égayeront les jeunes et les vieux.

PROGRAMME: —Samedi, le 21 septembre, à 3 heures p.m., ouverture du bazar, sur le terrain de l'église, à proximité de la route nationale. Divers comptoirs seront installés; tentes d'amusements, repas servis à toute heure de la journée dans le sous-sol de l'église. En outre, il y aura un jeu "Bingo" avec prix magnifiques, à l'intérieur, si la température est favorable.

—Lundi - 23 sept. 9 h. soir: Vues animées "gratuit" (belles représentations).

—Mardi, 24 sept., p.m., Séance de magie.

—Mercredi, 25 - 8 h. p. m. Séance dramatique et musicale par les Jeunes filles.

Les membres de l'organisation invitent cordialement toutes les personnes des paroisses environnantes, du comté et d'ailleurs, qui voudront bien prendre part à notre oeuvre paroissiale et souhaitent la bienvenue à tous.

—Mlle Jeannette Bilodeau est en promenade à Montréal pour quelques mois.

—M. X. Lecourcier est gravement malade, mais on espère sa guérison.

LES REMEDES FAGUET —LES TABLETTES NEVRALGOL FAGUET. Le remède le plus efficace et le plus actif contre les Rhumatismes, les Névralgies, Douleurs dans les membres, Grippe, Mal de dents, Mal de tête. Il est pas de maladies fiévreuses, de douleurs névralgiques ou rhumatismales qui résistent à l'action rapide et bienfaisante des "TABLETTES NEVRALGOL FAGUET". Prix 25 cts seulement dans les bonnes Pharmacies.

Prochain mariage

—M. et Mme J.S. Martin, de Rimouski, annoncent pour le 30 septembre le mariage de leur fille unique Noëlla avec M. J. Wilfrid Rathé, fils de M. Joseph Rathé, de Baie des Sables. Pas de faire part.

Sayabec

Il nous fait plaisir d'acquiescer des félicitations sincères à Mlle M.-Elise Joubert, institutrice au Couvent des Filles de Jésus, que vient de recevoir une gratification pour succès dans l'enseignement par l'entremise de M. l'inspecteur J. Henry Lane.

Mont-Joli

M. J.-M. Gagnon, qui a été reçu notaire en juillet dernier, a ouvert son bureau à Mont-Joli. Il est avantageusement connu dans la région, car il est le fils de M. le notaire Paul Gagnon, de St-Octave de Métiis. Il n'a qu'à suivre les traces de son père et nous lui prédisons un franc succès.

Naisances à Rimouski (Du 5 sept. au 19 sept.) —Le 7 sept. Ls Ph. Claude LePage, enfant de Ls Ph. LePage et Jeanne Landry. Parrain: Joseph Cini. Marraine: Hermine Gagné.

—Le 8 sept. M. Rose Blanche Fournier, enfant de Eugène Fournier et Rose Ida Levesque. Parrain: Oscar Tremblay. Marraine: M. Anna Paquet.

—Le 10 sept. M. Colette D'Auteuil, fille de Georges D'Auteuil et Ida Pelletier. Parrain: André Albert Desrosiers. Marraine: Agathe Pelletier.

—Le 11 sept. M. Marthe Rita Ross, enfant de Joseph Ross et Eva St-Laurent. Parrain: Georges St-Laurent. Marraine: Georgiana Pineau.

—Le 16 sept. Paul Eugène Bois, enfant de Ernest Bois et Eugénie St-Laurent. Parrain: Achille St-Laurent. Marraine: Josephine Côté.

—Le 17 sept. M. Jeanne Paulette St-Pierre, enfant de Eugène St-Pierre et Emilia Leblanc. Parrain: Sylvio St-Pierre. Marraine: Léonie Leblanc.

SEPTUAGESIMES —Le 10 sept. Marcel Sirois, enfant de Charles Sirois et Hélène Rioux, 5 mois.

—Le 10 sept. Fernand Langlois, enfant de René Langlois et Albertine Thibault, 2 mois.

—Le 11 sept. Delphis Castonguay, fils de Philibert Castonguay et Marguerite Henlay, 44 ans.

—Le 12 sept. Alice Alain, fille de Emile Alain et M. Lse Bélanger, 18 ans.

—Le 16 sept. Louise Rivard, fille de François Rivard et Marie Thériault, 81 ans.

—Le 16 sept. M. Thérèse Fortin, enfant de Antoine Fortin et Claudia Lagacé, 5 ans.

—Le 17 sept. Eugénie Côté, fille de Ferdinand Côté et Delvina Desjardins, 36 ans.

MARIAGE —Le 11 sept. Mariage Alphonse Gobeil et Blandine Deschênes.

A Trois-Pistoles —Sous le bienveillant patronage de M. O. Beaulieu, asst-Curé, a été organisé par les Dames de T. Pistoles, un bazar au profit de l'église.

A cette occasion, il y aura des divertissements variés qui égayeront les jeunes et les vieux.

PROGRAMME: —Samedi, le 21 septembre, à 3 heures p.m., ouverture du bazar, sur le terrain de l'église, à proximité de la route nationale. Divers comptoirs seront installés; tentes d'amusements, repas servis à toute heure de la journée dans le sous-sol de l'église. En outre, il y aura un jeu "Bingo" avec prix magnifiques, à l'intérieur, si la température est favorable.

—Lundi - 23 sept. 9 h. soir: Vues animées "gratuit" (belles représentations).

—Mardi, 24 sept., p.m., Séance de magie.

—Mercredi, 25 - 8 h. p. m. Séance dramatique et musicale par les Jeunes filles.

Les membres de l'organisation invitent cordialement toutes les personnes des paroisses environnantes, du comté et d'ailleurs, qui voudront bien prendre part à notre oeuvre paroissiale et souhaitent la bienvenue à tous.

—Mlle Jeannette Bilodeau est en promenade à Montréal pour quelques mois.

—M. X. Lecourcier est gravement malade, mais on espère sa guérison.

LES REMEDES FAGUET —LES TABLETTES NEVRALGOL FAGUET. Le remède le plus efficace et le plus actif contre les Rhumatismes, les Névralgies, Douleurs dans les membres, Grippe, Mal de dents, Mal de tête. Il est pas de maladies fiévreuses, de douleurs névralgiques ou rhumatismales qui résistent à l'action rapide et bienfaisante des "TABLETTES NEVRALGOL FAGUET". Prix 25 cts seulement dans les bonnes Pharmacies.

Prochain mariage

—M. et Mme J.S. Martin, de Rimouski, annoncent pour le 30 septembre le mariage de leur fille unique Noëlla avec M. J. Wilfrid Rathé, fils de M. Joseph Rathé, de Baie des Sables. Pas de faire part.

Sayabec

Il nous fait plaisir d'acquiescer des félicitations sincères à Mlle M.-Elise Joubert, institutrice au Couvent des Filles de Jésus, que vient de recevoir une gratification pour succès dans l'enseignement par l'entremise de M. l'inspecteur J. Henry Lane.

Mont-Joli

M. J.-M. Gagnon, qui a été reçu notaire en juillet dernier, a ouvert son bureau à Mont-Joli. Il est avantageusement connu dans la région, car il est le fils de M. le notaire Paul Gagnon, de St-Octave de Métiis. Il n'a qu'à suivre les traces de son père et nous lui prédisons un franc succès.

Naisances à Rimouski (Du 5 sept. au 19 sept.) —Le 7 sept. Ls Ph. Claude LePage, enfant de Ls Ph. LePage et Jeanne Landry. Parrain: Joseph Cini. Marraine: Hermine Gagné.

—Le 8 sept. M. Rose Blanche Fournier, enfant de Eugène Fournier et Rose Ida Levesque. Parrain: Oscar Tremblay. Marraine: M. Anna Paquet.

—Le 10 sept. M. Colette D'Auteuil, fille de Georges D'Auteuil et Ida Pelletier. Parrain: André Albert Desrosiers. Marraine: Agathe Pelletier.

—Le 11 sept. M. Marthe Rita Ross, enfant de Joseph Ross et Eva St-Laurent. Parrain: Georges St-Laurent. Marraine: Georgiana Pineau.

—Le 16 sept. Paul Eugène Bois, enfant de Ernest Bois et Eugénie St-Laurent. Parrain: Achille St-Laurent. Marraine: Josephine Côté.

—Le 17 sept. M. Jeanne Paulette St-Pierre, enfant de Eugène St-Pierre et Emilia Leblanc. Parrain: Sylvio St-Pierre. Marraine: Léonie Leblanc.

SEPTUAGESIMES —Le 10 sept. Marcel Sirois, enfant de Charles Sirois et Hélène Rioux, 5 mois.

—Le 10 sept. Fernand Langlois, enfant de René Langlois et Albertine Thibault, 2 mois.

—Le 11 sept. Delphis Castonguay, fils de Philibert Castonguay et Marguerite Henlay, 44 ans.

—Le 12 sept. Alice Alain, fille de Emile Alain et M. Lse Bélanger, 18 ans.

—Le 16 sept. Louise Rivard, fille de François Rivard et Marie Thériault, 81 ans.

—Le 16 sept. M. Thérèse Fortin, enfant de Antoine Fortin et Claudia Lagacé, 5 ans.

—Le 17 sept. Eugénie Côté, fille de Ferdinand Côté et Delvina Desjardins, 36 ans.

MARIAGE —Le 11 sept. Mariage Alphonse Gobeil et Blandine Deschênes.

A Trois-Pistoles —Sous le bienveillant patronage de M. O. Beaulieu, asst-Curé, a été organisé par les Dames de T. Pistoles, un bazar au profit de l'église.

A cette occasion, il y aura des divertissements variés qui égayeront les jeunes et les vieux.

PROGRAMME: —Samedi, le 21 septembre, à 3 heures p.m., ouverture du bazar, sur le terrain de l'église, à proximité de la route nationale. Divers comptoirs seront installés; tentes d'amusements, repas servis à toute heure de la journée dans le sous-sol de l'église. En outre, il y aura un jeu "Bingo" avec prix magnifiques, à l'intérieur, si la température est favorable.

—Lundi - 23 sept. 9 h. soir: Vues animées "gratuit" (belles représentations).

—Mardi, 24 sept., p.m., Séance de magie.

—Mercredi, 25 - 8 h. p. m. Séance dramatique et musicale par les Jeunes filles.

Les membres de l'organisation invitent cordialement toutes les personnes des paroisses environnantes, du comté et d'ailleurs, qui voudront bien prendre part à notre oeuvre paroissiale et souhaitent la bienvenue à tous.

—Mlle Jeannette Bilodeau est en promenade à Montréal pour quelques mois.

—M. X. Lecourcier est gravement malade, mais on espère sa guérison.

LES REMEDES FAGUET —LES TABLETTES NEVRALGOL FAGUET. Le remède le plus efficace et le plus actif contre les Rhumatismes, les Névralgies, Douleurs dans les membres, Grippe, Mal de dents, Mal de tête. Il est pas de maladies fiévreuses, de douleurs névralgiques ou rhumatismales qui résistent à l'action rapide et bienfaisante des "TABLETTES NEVRALGOL FAGUET". Prix 25 cts seulement dans les bonnes Pharmacies.

Prochain mariage

—M. et Mme J.S. Martin, de Rimouski, annoncent pour le 30 septembre le mariage de leur fille unique Noëlla avec M. J. Wilfrid Rathé, fils de M. Joseph Rathé, de Baie des Sables. Pas de faire part.

Sayabec

Il nous fait plaisir d'acquiescer des félicitations sincères à Mlle M.-Elise Joubert, institutrice au Couvent des Filles de Jésus, que vient de recevoir une gratification pour succès dans l'enseignement par l'entremise de M. l'inspecteur J. Henry Lane.

Mont-Joli

M. J.-M. Gagnon, qui a été reçu notaire en juillet dernier, a ouvert son bureau à Mont-Joli. Il est avantageusement connu dans la région, car il est le fils de M. le notaire Paul Gagnon, de St-Octave de Métiis. Il n'a qu'à suivre les traces de son père et nous lui prédisons un franc succès.

Naisances à Rimouski (Du 5 sept. au 19 sept.) —Le 7 sept. Ls Ph. Claude LePage, enfant de Ls Ph. LePage et Jeanne Landry. Parrain: Joseph Cini. Marraine: Hermine Gagné.

—Le 8 sept. M. Rose Blanche Fournier, enfant de Eugène Fournier et Rose Ida Levesque. Parrain: Oscar Tremblay. Marraine: M. Anna Paquet.

—Le 10 sept. M. Colette D'Auteuil, fille de Georges D'Auteuil et Ida Pelletier. Parrain: André Albert Desrosiers. Marraine: Agathe Pelletier.

</